

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Les pages ondulées peuvent causer de la distorsion. Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Nominations d'inspecteurs d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 21 octobre 1899, de nommer MM. B. Lippens, de la cité de Montréal, et Joseph Hébert, de Saint-Valentin, comté de Saint-Jean, inspecteurs d'écoles, le premier pour les comtés de Montcalm et de l'Assomption et les municipalités de Lonoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier, et le second pour les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères et les municipalités de Saint-Michel et de Saint-David, dans le comté d'Yamaska. Toutes commissions antérieures étant révoquées.

Nominations de commissaires et de syndics d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 5 octobre courant (1899), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Chicoutimi, Grande-Baie.— M. Louis McNicholl, en remplacement de M. Napoléon Dallaire.

Comté d'Hochelega, ville de la Côte Saint-Louis.— MM. Eugène Lafontaine et David Despatie, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Comté de Saint-Jean, "Paroisse" de Saint-Jean.— M. Eustache Roy, en remplacement de M. Louis Lemaire, dont le terme d'office est expiré.

Syndics d'écoles

Comté de Maskinongé, Grand'Mère.— MM. John Morrow, C.-J.-E. Charbonneau et T.-E. Montgomery, pour former le corps des syndics d'écoles protestants.

Nomination de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 octobre courant, 1899, de nommer M. William Déry, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Valentin, comté de Champlain, en remplacement de M. Philippe Cossette, démissionnaire.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 octobre courant, 1899, de nommer M. E.-H. Taylor, de Québec, commissaire d'écoles pour le bureau protestant de la cité de Québec, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Nomination d'un membre du bureau central des examinateurs catholiques

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en

date du 5 octobre courant (1899), de nommer M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, supérieur du collège de Sherbrooke, membre du bureau central des examinateurs catholiques, en remplacement de M. l'abbé J.-H. Roy, démissionnaire.

Nominations de deux membres du bureau central des examinateurs protestants

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 octobre courant (1899), de nommer M. John Parker, B. A., de Leeds, P. Q., en remplacement de M. G.-W. Parmelee, B. A., et le Rév. M. A.-T. Love, B. A., de la cité de Québec, en remplacement du Dr Norman, comme membres du bureau central des examinateurs protestants.

Délimitations de municipalités scolaires

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant (1899), de détacher de la municipalité scolaire de "Dalbair", comté de Matane, les lots depuis et y compris le No 49 jusqu'au lot No 60, inclusivement, du 1er rang du canton de "Cherbourg", et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Cherbourg", dans le même comté.

Cette délimitation ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1900.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 octobre courant, 1899, de détacher de la municipalité de Lambton, comté de Beauce, les lots suivants, savoir : Nos 18, 19, 20 et 21 du XIe rang du canton de Stratford, ainsi que le lot No 21 du Xe rang du dit canton, et de les annexer pour les fins scolaires à la municipalité "d'Israëli," comté de Wolfe.

Cette annexion ne devant pas prendre effet avant le 1er juillet 1900.

Demande de changement de limites de municipalités scolaires

Demande est faite, 1° de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Alphonse, comté de Joliette, les lots suivants, savoir : 12c, 13a, 13b, 13c, 14a et 14b. (1er rang. Augmentation de Kildare).

2° De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Ambroise de Kildare, dans le même comté, les lots suivants, savoir : 559, 560,

561, 562, 563 et 564 (XIIe rang du canton de Kildare), et d'annexer les lots susdits à la municipalité scolaire de Sainte-Béatrix, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Ce changement de limites, s'il est autorisé, ne devant prendre effet que le 1er juillet 1900.

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, les lots suivants du cadastre, savoir : Nos 252, 258, 259, 260 et 261, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de la "Rivière-Ouelle", dans le même comté.

Ce changement de limites, s'il est autorisé, ne devant prendre effet que le 1er juillet 1900.

Avis de demande d'érection d'une municipalité scolaire.

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire d'Orford, comté de Sherbrooke, la paroisse de "St-Elie d'Orford", avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme paroisse susdite, moins les lots suivants, savoir : Le lot No 1 dans les Ve, VIe, VIIe, VIIIe rangs du canton d'Orford.

Cette érection, dans le cas où elle serait faite par le lieutenant-gouverneur en conseil, ne prendrait effet que le 1er juillet prochain, 1900.

Les avis publiés dans la *Gazette Officielle* des 27 mai et 3 juin dernier 1899, devront alors être considérés comme nuls.

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 octobre courant, 1899, d'ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, les rangs I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et X du canton, comté de Brome, sous le nom de "Saint-Cajétan de Potton."

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1900.

Révocation d'un ordre en conseil

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 26 janvier dernier (1899), de révoquer l'arrêté en conseil No. 18, du 20 janvier 1898, concernant l'annexion du quartier Saint-Denis à la cité de Montréal, pour les fins scolaires.

PEDAGOGIE

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

(Suite)

IL FAUT DÉBUTER PAR LES EXERCICES PRÉLIMINAIRES DE LECTURE ET D'ÉCRITURE (1)

“ On s'imaginerait à tort que les enfants de six à sept ans soient en état de lire et de reproduire dès leur entrée à l'école, les lettres, même les plus simples. Aussi convient-il, est-il même *indispensable* de faire précéder la lecture et l'écriture proprement dite, d'exercices préliminaires ayant pour but, les uns d'exercer la vue et la main, les autres de former l'ouïe et les organes de la parole, enfin de quelques leçons d'intuition destinées à familiariser les élèves avec certains objets (tableau, craie, ardoise) ou certains termes (son, lettres, syllabe) dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence des leçons qui leur seront données.

Les exercices graphiques, qui se confondent avec les premières leçons de dessin, consisteront particulièrement à réunir des points par des lignes droites et à tracer ainsi, suivant la position relative des points, des verticales, des horizontales, des obliques, des parallèles, des perpendiculaires, etc ; et à former des jambages droits, des jambages arrondis en bas, en haut, des jambages à double rondeur ; à réunir des jambages par des réunions, etc.

Les exercices vocaux préparatoires à la lecture, peuvent se faire par deux procédés inverses : 1° Emission des sons simples (*a, e, é, è, i, o, u*, etc.) ; on les fait d'abord reproduire, rechercher ensuite dans les mots connus, réunir enfin à d'autres sons connus pour former des syllabes ; 2° Décomposition de proposition en mots, de mots en syllabes, de syllabes en sons. Rendre cette décomposition intuitive à l'aide du tableau noir. Le deuxième procédé est plus rationnel. Au reste, les deux peuvent se combiner : le premier, qui est synthétique, servira pour l'écriture au tableau noir ; le second, qui est analytique, servira pour l'exercice oral. ”

UN PROCÉDÉ PRATIQUE POUR ENSEIGNER SIMULTANÉMENT LA LECTURE, L'ÉCRITURE ET L'ORTHOGRAPHE

Nous ne saurions recommander rien de plus propre à faciliter l'enseignement simultané de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe que le *Nouveau Cours Canadien d'Écriture droite* par John Ahern, ouvrage approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. *Ce Cours d'écriture droite* est une innovation. L'écriture marche de concert avec la lecture dans

(1) Les conseils qui suivent sont tirés de la Méthodologie du Frère Achille.

le cahier No 1. Des dessins servant à illustrer les modèles sont placés au haut de chaque page. Accompagnant ces dessins, sont des mots ou des phrases imprimés en Romain (caractère ordinaire des livres). Ces mots et ces phrases gravés forment les modèles. L'écriture employée est une écriture droite, facile et élégante. Cette nouvelle manière de présenter le sujet facilite la tâche du maître et donne à l'élève le secours dont il a besoin au moment où il en a le plus besoin, c'est-à-dire lorsqu'il commence à apprendre. Les dessins excitent son intérêt. Dans tous les cahiers de la série, les phrases qui servent de modèles traitent autant que possible des matières du programme d'études. La gradation est parfaite et l'écriture, dans chaque cahier, est de grandeur uniforme.

IV

LECTURE ÉLÉMENTAIRE

DIFFÉRENTES MÉTHODES

Nous sommes arrivé à la partie la plus importante de notre étude de la lecture. En effet, la lecture élémentaire n'est-elle pas la base même de l'enseignement, le point de départ du cours d'études primaires ?

Quelle méthode convient-il donc de suivre pour apprendre à lire couramment aux enfants, au moins dès la première année de scolarité ?

Avant d'exposer ce que nous croyons être les procédés les plus propres à conduire rapidement et sûrement l'enfant à la lecture courante, nous allons rappeler comment on enseigne à lire dans la presque totalité de nos écoles. Dans notre province, on suit encore dans l'enseignement de la lecture une méthode qui est abandonnée en France et en Belgique depuis plus de quarante ans, une méthode, comme nous allons le démontrer, qui est absolument contraire à la marche naturelle de l'intelligence et surtout de l'intelligence enfantine. Cette méthode c'est :

L'ANCIENNE MÉTHODE, DITE D'ÉPELLATION

La méthode d'Épellation, dont on se sert encore dans presque toutes nos écoles, considère le mot écrit comme un assemblage de lettres et non comme la représentation d'un son ou d'un groupe de sons. Les lettres seules étant considérées comme les éléments du mot, on commence par les faire *étudier toutes à la fois*, en leur donnant un nom particulier, *qui ne sera presque jamais rappelé dans les mots qu'elles sont destinées à former*. Quand les enfants sont arrivés à les distinguer parfaitement, on les exerce ensuite à décomposer les mots en les prenant une à une et en les nommant de leur nom particulier. Après cette analyse, on fait la synthèse du mot ou plutôt la synthèse de chaque syllabe que l'on prononce comme elle doit l'être, sans tenir compte de l'épellation particulière des lettres.

Voici un exemple :

Supposons que l'enfant ait à lire le mot *champignon*. On analyse d'abord ainsi la première syllabe : *Cé, ache, â, ème*, on fait ensuite la synthèse en prononçant *cham*, et l'on continue en disant : *pé, i, pi, ; gé, ène, ù, ène, gnou*.

“Étrange analyse et non moins surprenante synthèse !—dit Vincent, inspecteur d'enseignement primaire, en France—dont l'une étudie les éléments desquels on ne saurait induire l'autre, qui, à son tour, fait un tout avec des éléments ne pouvant absolument pas le constituer.”

D'après l'ancienne méthode, ou méthode d'épellation, chaque syllabe est considérée comme ayant autant d'éléments que de lettres, exemples : le mot *austérité* s'épelle â - u - s : *aus*, t - é accent aigu : *té—austé*, r - i - ; *ri—austéri*, t - é accent aigu : *té—austérité*. Cette épellation est généralement accompagnée d'un petit ton chantard très désagréable.

Le procédé d'épellation est absolument illogique et ne tient aucun compte de l'âge des élèves qui le subissent.

Prenons les mots *agréable, mouchoir, cheval, psaume, pyramide, structure* et épelons-les. *Agreeable* : â - gé - erre - é accent aigu—*gré* : *âgré*, à : *âgréâ*, *bé - elle - é - ble* : *agréable*. Il est impossible à travers ce galimatias, qu'un pauvre enfant de six à sept ans découvre le mot *agréable*. On lui a fait dire au commencement et au milieu du mot : *â* (grave), mais en lisant tout le mot on le force à prononcer *a* (aigu). Il a épelé : *bé - elle - é*, suivant l'oreille ces trois lettres doivent donner la syllabe *bié*, mais non, on oblige l'élève, contrairement à la logique, à prononcer *ble*. *Bé - elle - é* : *Ble !* ça n'a pas de sens commun. L'analyse des autres mots nous offrirait de nouveaux amusements. Mentionnons seulement l'effort désarticulant que les bambins sont obligés de faire pour épeler : *p - i grec* : *pi* dans le mot *pyramide* : *â - gé - erre - é accent aigu* dans *agréable* ; *s - té - erre - u - cè - struc* dans le mot *structure*. Ce n'est pas surprenant si beaucoup d'enfants se dégoutent de l'école dès la première année de leur scolarité. On se découragerait à moins.

Afin de bien faire comprendre les défauts de l'ancienne méthode que l'on persiste encore à suivre chez nous malgré les progrès qui ont été réalisés en France et en Belgique, dans l'enseignement de la lecture, nous allons citer les meilleures autorités pédagogiques de notre ancienne mère-patrie à ce sujet.

Il y a plus de vingt ans, Théry écrivait, à la page 243 de son livre *Lettres sur la profession d'instituteur* :

“Je n'ai jamais fait à la vieille routine l'honneur de la nommer.

“C'est qu'en effet rien n'est plus déplorable que la manière des anciens maîtres.

“ Les pauvres enfants prenaient machinalement un petit livre commençant par l’alphabet, continuant par des syllabes, se terminant par des phrases sans qu’il eût, dans ses diverses séries, autre chose que des lettres et des mots. Le sens y était compté pour bien peu, le hasard avait présidé à la rédaction comme il devait présider à la leçon. Le doigt de l’élève montrait les lettres, les syllabes, et recevait en cas d’erreur un coup de baguette du maître. Du reste, aucune observation faite, aucune répétition rendue intéressante par la variété des moyens ; des questions brusques et décousues, un profond ennui de cette corvée, un dégoût trop bien justifié de cette épreuve d’automate. On traînait, je ne dis pas des mois, mais des années, sur ce livre méconnaissable à force d’avoir été roulé et sali par les doigts crispés du petit malheureux. En fin de compte, on le quittait, sachant à nonner plutôt que lire et conservant aucune impression distincte, aucune connaissance acquise avec intelligence. Triste début, épouvantail placé au seuil de l’école, et qui gâtait à l’avance, par son hideux aspect, tout ce qui aurait pu intéresser dans les autres renseignements.”

M. Buisson dit :

“ Il y a longtemps que dans tous les pays on a critiqué la vieille manière d’apprendre à lire, celle qui, sous le nom de méthode d’épellation, commence par faire *nommer* les lettres au lieu de les faire *prononcer*, puis les fait assembler pour former des syllabes. Quand on réfléchit à toutes les difficultés qu’elle présente, à l’effort d’abstraction qu’elle exige chez les enfants, à l’impossibilité pour l’élève de saisir la correspondance entre les lettres épelées l’une après l’autre et le son composé qui en résulte, on demeure étonné qu’avec des procédés si défectueux les enfants finissent par apprendre à lire. “ Quiconque “ sait lire, disait Duclos, sait l’art le plus difficile s’il l’a appris par la méthode “ vulgaire. ”

Duclos et Buisson ont cent fois raison, ainsi que tous ceux qui s’élèvent contre un tel procédé d’enseignement. Mais la routine l’emporte sur la raison et beaucoup de nos maîtres et de nos maîtresses, imbus de préjugés, n’en continuent pas moins à torturer leurs élèves en leur imposant un travail aussi pénible que fastidieux.

Vincent, que nous avons mentionné il y a un instant, citant Buisson, ajoute : “ Nous nous permettons donc d’insister encore, d’appuyer plus fortement si c’est possible. L’étude que l’enfant est obligé de faire tout d’abord des vingt-cinq lettres de l’alphabet, est un véritable travail de Romain ; en outre, les vingt-cinq lettres sont impuissantes, prise une à une, à représenter tous les sons et les articulations qui les modifient. Un son simple, tel que *é* *u*, *ou* *an*, est tantôt représenté par une lettre, tantôt par deux, quelquefois par trois. Il en est de même d’une articulation simple. L’enfant qui décompose

an en *â*, *èue* ; *ou* en *o*, *u* ; *ch* en *cé-ache*, est tout décontenancé, car il n'a décomposé ni *a*, ni *o*, ni *b*, ni *v*, etc. Il est bien plus surpris encore quand on lui fait dire *cé*, *ache*, *à*, *ème*, *pé*, champ ; *gé*, *èue*, *é*, *u*, *erre*, gneur. On comprend qu'un tel exercice ne satisfait pas l'intelligence. Aussi, les résultats se font-ils longtemps attendre, et ils ne sont pas rares les enfants élevés par ce système, qui ânonnent pendant deux ou trois ans avant de lire couramment. Mais fut-il aussi rapide qu'il est lent, il n'en faudrait pas moins l'abandonner pour de sérieux motifs. Il a le grave défaut de contraindre l'enfant à faire une fausse opération intellectuelle, de lui donner une mauvaise habitude d'esprit en l'amenant à formuler une conclusion que les prémisses ne contiennent pas. Il repète *champ*, *gneur*, *gnou*, parce qu'on lui dit de le répéter ; il croit ce qu'on lui dit, mais il ne le sait pas ; il ne voit pas la vérité de ce qu'il énonce, puisque son étude antérieure ne l'y a en rien préparé."

Écoutons Paul Rousselot maintenant : " Apprendre à lire par la méthode vulgaire est la chose du monde la plus difficile : chacun n'a qu'à en appeler à ses souvenirs personnels. Il est vrai qu'on oublie vite les maux passés ; mais à défaut de mémoire, la moindre réflexion suffit pour faire découvrir qu'une méthode est contre nature.

" Il y a un peu plus de deux siècles que Pascal et les Grammairiens de Port-Royal s'en sont aperçu.

" C'est se contredire soi-même, disaient-ils, que de montrer à prononcer " seuls des caractères qu'on ne peut prononcer que quand ils sont joints avec " d'autres, car en prononçant séparément les consonnes et les faisant *appeler* " (nous disons maintenant *épeler*) aux enfants, on y joint toujours une " voyelle, savoir *e*, qui n'est ni de la syllabe, ni du mot, ce qui fait que le " son des lettres appelées est tout différent des lettres assemblées. Par " exemple, on fait appeler (1) à un enfant ce mot *bon*, lequel est composé de " trois lettres, *b*, *o*, *n*, qu'on leur fait prononcer l'une après l'autre. Or *b* " prononcé seul fait *bé* ; *o* prononcé seul fait encore *ô*, car c'est une voyelle ; " mais *n* prononcé seul fait *enne*. Comment donc cet enfant comprendra-t-il " que tous ces sons qu'on lui a fait prononcer séparément, en appelant ces " trois lettres l'une après l'autre, ne fassent que cet unique son, *bon*. On lui " a fait prononcer quatre sons (*bé*, *ô*, *enne*), dont il a les oreilles pleines, et " on lui dit ensuite : Assemblez ces quatre sons et faites-en un, savoir ; *bon* " Voilà ce qu'il ne peut jamais comprendre ; et il n'apprend à les assembler " que parce que son maître fait lui-même cet assemblage et lui crie cent fois " aux oreilles cet unique son, *bon*."

On ne saurait mieux démontrer la fausseté de l'ancienne méthode d'épellation. Et dire qu'il y a plus de deux siècles que ces judicieuses remarques ont été faites par les religieux de Port-Royal. Cependant, dans

(1) On écrit épeler aujourd'hui ; au temps de Pascal on disait *appeler*.

notre pays, nous en sommes encore à discuter si l'ancienne méthode de lecture, rejetée dans tous les pays de langue française, à l'exception de la province de Québec, nous en sommes encore à discuter, disons-nous, si l'ancienne méthode de lecture ne vaut pas mieux que les nouvelles méthodes.

Enfin, une dernière opinion sur l'ancienne méthode d'épellation. C'est celle de Charbonneau, auteur d'un traité de pédagogie très apprécié des connaisseurs.

“Si l'ancienne méthode de lecture, dit Charbonneau, n'avait d'autre tort que celui de faire désigner les lettres par leurs noms, pour apprendre à lire, elle ne mériterait pas tous les reproches qu'on lui a adressés, car l'appellation des lettres n'est qu'un détail, un simple procédé dans une méthode. Nous en dirions volontiers autant de l'épellation elle-même : tout cela ne forme pas un élément important d'une méthode, bien loin de la constituer dans son entier et de la distinguer essentiellement des autres. Mais ce qui caractérise l'ancienne méthode de lecture et doit la faire repousser absolument, c'est l'absence de tout ordre, au moins logique et raisonnable, non seulement dans la classification des lettres, mais dans celle des syllabes et de leurs éléments, dans leurs combinaisons et dans l'agencement des exercices pratiques qui s'y rapportent, exercices dépourvus d'ailleurs de toute application immédiate à la fois intéressante et utile ; et plus encore peut-être le silence qu'elle garde sur les moyens et procédés à employer par le maître dans tout le cours de cet enseignement.”

En voilà suffisamment pour démontrer jusqu'à quel point l'ancienne épellation est anti-pédagogique. — (*A suivre*).

C.-J. MAGNAN.

LE CONTROLE

(*Pour L'Enseignement Primaire*)

Pour qu'une leçon produise ses fruits, il faut qu'elle soit bien préparée, bien donnée et bien contrôlée. C'est de cette dernière condition dont nous allons nous entretenir.

Il est dans la nature de l'enfant d'avoir peur du travail. Son exubérante activité le porte instinctivement vers les choses qui satisfont son besoin de mouvement sans exiger aucun effort d'imagination ni de tension d'esprit. Il est des plus ingénieux pour tromper la vigilance et trouver les moyens de pourvoir aux exigences du moment sans qu'il lui en coûte trop de peine.

Pour réagir, le professeur doit joindre à la prudence et à la discrétion, une fermeté douce et une constance inébranlable : “les qualités du cœur sont plus nécessaires que celles de l'esprit.”

Il exigera donc que la tâche donnée soit toujours accomplie et avec un degré de perfection qu'il fera augmenter à mesure que se développeront, chez l'enfant, les notions du devoir, les habitudes d'ordre et l'amour de l'étude.

Mais au professeur d'être judicieux et de proportionner l'effort à obtenir avec les forces physiques et intellectuelles de l'élève. Autrement, ou un temps précieux serait perdu en n'exigeant pas assez, ou l'on se heurterait contre un obstacle insurmontable en demandant trop : ce qui, dans les deux cas, aurait des conséquences fâcheuses.

Lorsque l'enfant saura qu'il ne peut reculer, qu'il est continuellement sous le coup d'une obligation qui ne pardonne pas, il se mettra vite à l'œuvre. La fatigue morale qu'il éprouvera d'abord pour vaincre ses penchants naturels sera vite compensée par les effets bienfaisants qu'il ne tardera pas à retirer de la satisfaction du devoir accompli : " Le travail porte en lui-même sa propre récompense. "

Au contraire, une indulgence molle ouvre-t-elle une toute petite porte à la nonchalance et à la paresse, que l'enfant en profite pour se soustraire à la contrainte. Les répressions deviennent plus fréquentes, causent des ennuis et au professeur et à l'élève, paralysent les progrès.

Le professeur verra donc à ce que ses leçons atteignent toujours leur but, s'assurera si tous ont compris, imposera une tâche plutôt au-dessous qu'au-dessus de la portée de l'enfant, mais sera inflexible pour exiger l'exécution du travail donné.

Il y a là tout à gagner. La classe se maintient ainsi à un niveau intellectuel plus constant, et l'équilibre entre les différents éléments dont se compose l'éducation est moins rompu.

Petit à petit, et presque sans s'en apercevoir, l'enfant se plie à la régularité et ce qui lui causait hier tant de peine est aujourd'hui chose facile. Il devient malgré lui constant et les habitudes prolongées déterminent chez lui une force de volonté et une trempe de caractère qui lui assurent des succès futurs.

Le contrôle est facilité par l'émulation et sanctionné par l'application d'un bon système de punitions et de récompenses : Ce dont nous nous occuperons subséquemment.

J.-V. DÉSAULNIERS.

Montréal, décembre 1899.

Honneur au succès

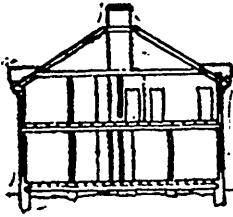
Le 22 juin dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal distribuait des prix aux élèves qui s'étaient le plus distingués dans des concours particuliers. Il y avait des prix pour ceux qui avaient suivi les différents cours donnés sous les auspices de la société : prix de mécanique, d'architecture, d'histoire, etc. Le prix du concours d'élocution a été gagné par Madame J.-L.-H. Houde, née Alexandra Bouchard. Madame Houde est une ancienne élève de l'École normale Laval. En 1882, elle remportait le prix du Prince de Galles, ainsi que beaucoup d'autres prix de sa classe, dont elle était certainement l'élève la plus brillante.

Madame Houde est née à Fraserville, comté de Témiscouata. L'une de ses sœurs aînées avait aussi, en 1869, gagné le prix du Prince de Galles. Madame Houde est la sœur de M. l'abbé Arthur Bouchard, qui fut missionnaire dans l'Afrique Centrale, chapelain du détachement canadien lors de l'expédition du Nil et qui est mort sur l'île de la Trinidad, le 12 septembre 1896 ; elle est aussi alliée à la famille de notre distingué collaborateur M. le Dr N.-E. Dionne.

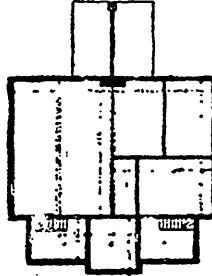
Nous offrons, quoique tardivement, à madame Houde, nos félicitations les plus sincères à l'occasion de son succès dans ce concours important. L'École normale de Québec sera sans doute heureuse de constater que ses anciennes élèves lui font honneur, même en dehors de l'enseignement.

SERIE No 13.

MAISON D'ECOLE POUR 80 ELEVES
GRANDEUR 40 x 44.
COUT APPROXIMATIF \$30000.

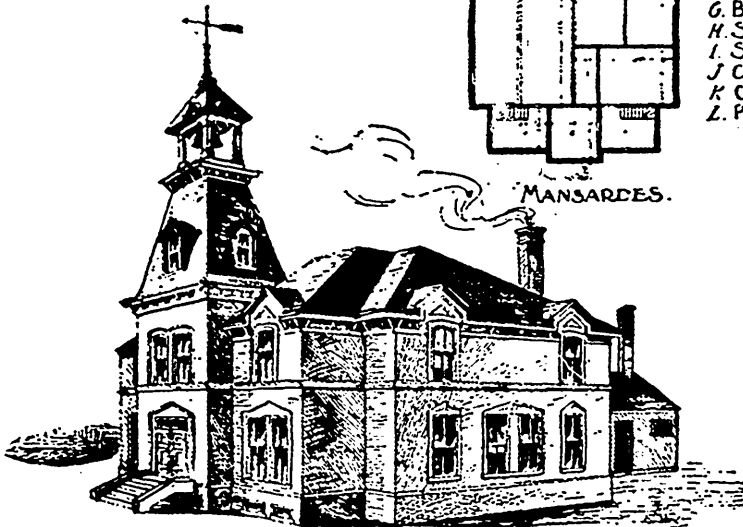


SECTION

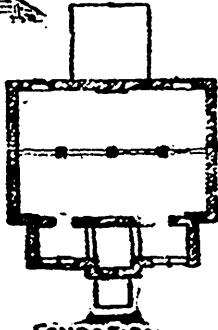


FF Entree.
G. Boudoir
H. Salle
I. Salon
J. Chambre.
K. Cuisine
L. Passage.

MANSARDES.

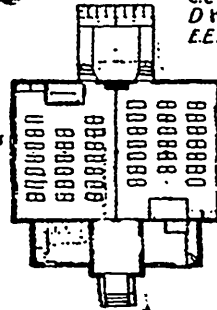


A.A. Classes.
B. Vestibule.
C.C. Vestiaires.
D. Hangar à bois.
E.E. W.C.



FONDATION.

*By hand
date: 14y. 2. 1. 1*



1er ETAGE

Echelle 40 Pieds au Pouce.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

FRACTIONS DÉCIMALES

Les décimales peuvent être exposées : *a.* intuitivement, comme les fractions ordinaires ; *b.* d'une manière abstraite en les faisant découler de notre système de numération.

La démonstration *intuitive* demande de la part du maître un travail considérable,—elle donne à l'élève une notion juste de la fraction décimale ; l'explication basée sur le principe que les décimales sont une conséquence, une continuation *descendante* de notre système de numération semble exiger du maître moins d'efforts, mais, règle générale, elle ne produit dans l'esprit de l'élève qu'une idée vague de la matière.

La voie à suivre est toute tracée : *commencer intuitivement, faire usage d'objets, aller du concret à l'abstrait, puis reprendre la démonstration et représenter les décimales comme une conséquence de notre numération.* Cette manière de procéder assure à l'élève non la notion mais la connaissance exacte des décimales.

DÉMONSTRATION INTUITIVE.—Faites sur le tableau noir, ou mieux encore sur une grande feuille de papier à envelopper, un carré A B C D de 30 ou, si c'est possible, de 40 pouces de côté. Divisez le côté A B en 10 parties égales ; par les points de division, menez des perpendiculaires qui décomposeront le carré en **dix bandes verticales**. Divisez le côté A D en 10 parties égales ; par les points de division menez des perpendiculaires qui décomposeront le carré en 10 bandes horizontales. L'intersection des verticales et des horizontales décomposeront le grand carré en cent petits carrés. Décomposez un des *petits carrés* (E) en 10 tranches verticales et un autre (F) en 100 petits carrés. Vous aurez un tableau qui vous permettra de donner une idée intuitive, concrète, des décimales jusqu'aux dix millièmes.

Note.—Si vous employez des couleurs différentes pour les verticales et les horizontales, vous aurez un tableau plus voyant.

COMMENT SE SERVIR DU TABLEAU.—Montrant la première bande verticale et en même temps le grand carré ; dites : cette bande est quelle partie du carré ? R. $\frac{1}{10}$. Dites $\frac{1}{10}$ s'écrit aussi .1. Puis écrivez $\frac{1}{10} = .1$.

Montrant deux bandes et tout le carré : Q. Ces deux bandes sont quelle fraction du carré ? R. $\frac{2}{10}$. Dites $\frac{2}{10}$ s'écrivent aussi .2. Puis écrivez $\frac{2}{10} = .2$.—Ainsi de suite pour .3 .4 .5 .6 .7 .8 .9.

Q. Toutes les fractions que nous venons d'étudier ont pour dénominateur quel nombre ? R. 10. Dites : Une fraction dont le **dénominateur** est **dix** est appelée fraction **décimale**.

Le mot *décimal* vient du mot latin *decimus* qui veut dire dixième.

Q. Comment représente-t-on une fraction dont le dénominateur est 10 sans écrire le dénominateur ? R. En n'écrivant que le numérateur précédé d'un point. Dites : écrivez sur vos ardoises les fractions ordinaires, $\frac{5}{10}$, $\frac{3}{10}$, $\frac{7}{10}$ etc., et les décimales qui y correspondent.

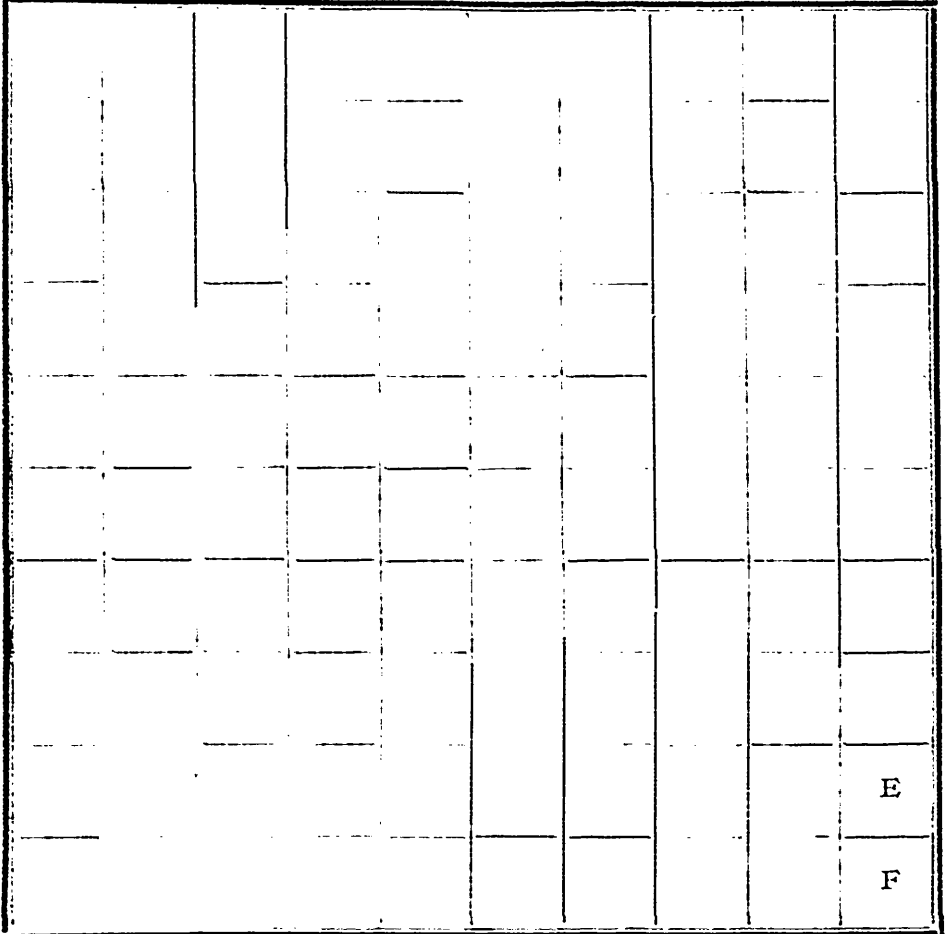
Montrant le premier petit carré à gauche. Q. Combien de carré comme celui-ci dans le grand carré ? R. 100. Q. Ce petit carré est quelle fraction du grand ? R. $\frac{1}{100}$. Dites, $\frac{1}{100}$ s'écrit aussi .01. Puis écrivez $\frac{1}{100} = .01$. Montrant

deux petits carrés. Ces deux carrés sont quelle fraction du grand ? R. $\frac{2}{100}$. Dites $\frac{2}{100}$ s'écrivent aussi .02. Alors écrivez $\frac{2}{100} = .02$ ainsi de suite .03, .04, .05, .06, .07, .08, .09.

— Q. Quel est le dénominateur de .01, .02, .03, .04, etc. R. 100 ou 10 fois 10. Dites : une fraction dont le dénominateur est 10 fois 10. (100) est appelée fraction **décimale**.

D

C



A

B

Montrant tous les carrés d'une bande. Q. Combien de centièmes ? R. $\frac{10}{100}$. Dites : $\frac{10}{100}$ s'écrivent aussi .10.—Montrant la bande entière. Q. Quelle fraction du grand carré ? R. $\frac{1}{10}$ ou .1.—Montrant la bande entière. Q. .1 égale donc combien de centièmes ? R. Dix. Donc .1 et .10 ont la même valeur. Ainsi de suite pour 2 bandes ou .2 et 20 petits carrés ou .20, etc., etc.

Q. En quoi transforme-t-on les dixièmes, si on les fait suivre d'un zéro ?
 R. En centièmes. Q. Que devient $.3$ suivi d'un zéro ? R. $.30$. Q. Laquelle
 des fractions $.3$ ou $.30$ a le plus de valeur ? R. Les deux ont la même valeur.
 Exigez que les élèves le prouvent au moyen du tableau décimal.

Montrant la 1^{ère} bande et un carré de la 2^e. Q. Combien de petits
 carrés ? R. 11. Q. Chaque petit carré est quelle fraction du tout ? R. $.01$. Q. 11
 petits carrés sont quelle fraction du tout ? R. $.11$. Montrant la 1^{ère} bande.
 Q. Quelle fraction du tout ? R. $.1$. — Montrant le petit carré sur la 2^{ème} bande.
 Q. Quelle fraction du tout ? R. $.01$. — Montrant la bande et le petit carré. Q.
 Quelle fraction du tout ? R. $.11$. Ainsi dans $.11$ il y a combien de dixièmes ?
 R. Il y a un dixième ($.1$). Q. Ce $.1$ vaut combien de centièmes ? R. 10 . Q.
 Dans $.11$ qu'y a-t-il de plus que $.1$? R. Il y a $.01$. Q. Ainsi la somme de $.1$
 et $.01$ est de ? R. $.11$.

Ainsi de suite pour 1 bande et 2 petits carrés = $.12$, etc. — 1 bande et
 10 petits carrés = $.2$ = aussi 20 petits carrés = $.20$. — Q. Donc $.2$ = combien
 de centièmes ? R. 20 .

Questions analogues au sujet de 2 bandes et 1 petit carré. — $.21$, c'est-
 à-dire $.2$ et $.01$ etc., etc. — 2 bandes et 10 petits carrés, = $.30$ = $.3$, — ainsi
 jusqu'à 9 bandes et 9 petits carrés.

Lorsque les élèves ont analysé les dixièmes et les centièmes intuitive-
 ment, dérobez le tableau à leur vue et faites-leur les questions suivantes dont
 ils ne devront écrire que les réponses sur leurs ardoises :

Q. 7 bande, quelle fraction du tout ? R. $.7$.

Q. 1 petit carré " " " " " $.01$.

Q. 18 petits carrés " " " " R. $.1$ et $.08$ ou $.18$.

etc., etc.

Faites lire par les élèves :

Q. — $.2$ du tout sont ? R. — 2 bandes

Q. — $.4$ " " " ? " $.4$ "

etc., etc.

Q. — $.01$ du tout est ? " — 1 petit carré

Q. — $.07$ " " sont ? " — 7 petits carrés

Q. — $.18$ " " " ? " — 1 bande et 8 petits carrés ou 18 petits
 carrés.

Q. — $.42$ du tout sont ? R. — 4 bandes 2 petits carrés ou 42 petits carrés

LES MILLIÈMES. — * Montrant le petit carré F divisé en tranches. Q.
 Combien de tranches ? R. — 10. Q. Combien y aura-t-il de tranches dans 2
 petits carrés ? Q. — 20. Q. Dans trois ? R. — 30. Q. Dans 10 ou dans une
 bande ? R. — 100. Q. Dans 10 bandes ou dans le grand carré ? R. — 1000.

Q. Une tranche est donc quelle fraction du grand carré ? R. — Un millième
 qui s'écrit $\frac{1}{1000}$ ou encore $.001$. Q. Un petit carré est quelle fraction du grand ?
 R. $\frac{1}{100}$ ou $.01$. — Q. Une bande est quelle fraction du grand carré. R. $\frac{1}{10}$ ou
 $.1$.

Q. 2 tranches, quelle fraction du tout ? R. $\frac{2}{1000}$ ou $.002$, — ainsi pour 3,
 4, etc., tranches.

* Sur le grand tableau, vous ferez diviser le petit carré F en dix tranches et le petit
 carré E en cent petits carrés.

Q. Quel est le dénominateur des fractions, .001, 002, 003, etc. R.— 1000 ou 10 fois 10 fois 10. Dites : Les fractions .001, 002, 003 sont appelées des *décimales*.

Définition.— Une fraction décimale est celle dont le **dénominateur** est **10, 100, 1000**, etc., ou dont le dénominateur est **1** suivi d'**un** ou de **plusieurs zéros**.

Q. Une tranche est quelle fraction du grand carré? R.— .001. Q. Deux tranches? R.— .002, etc., etc. Dix tranches? R.— .010. Montrant le petit carré. Q. Quelle fraction du tout? R. $\frac{1}{100} = .01$. Q. Dans le petit carré combien de tranches, combien de millièmes? R.— 10 tranches, c'est-à-dire $\frac{10}{1000} = .010$. Dites : donc $.01 = .010$.

Dites : écrivez sur vos ardoises, .010, .020, etc., avec le moins de chiffres possible. R. .01, .02, etc.

Q. Si on ajoute zéro à la droite de .01, quel effet cela produit-il sur cette fraction? R. Si on ajoute zéro à la droite de .01, ($\frac{1}{100}$) on transforme cette fraction en .010 ($\frac{10}{1000}$), mais on n'ajoute rien à sa valeur, car *un* petit carré .01 est l'équivalent de dix tranches c'est-à-dire .010 ($\frac{10}{1000}$).

Montrant un petit carré et une tranche. Q. Le petit carré, combien de millièmes du grand carré? R. 010,— et la tranche? R. .001,— et les deux ensemble? R. .011.—Ainsi de suite pour .012, .013, etc., jusqu'à 1 petit carré et 10 tranches ou 2 petits carrés c'est-à-dire .020. Puis 2 petits carrés et une tranche, 020 et .001 ; ensemble .021. Ainsi jusqu'à 9 petits carrés et 9 tranches = ? R. .099. Puis 9 petits carrés et 10 tranches ou 10 petits carrés = ? R. .100 ou .10 ou .1. Car les 10 carrés forment une bande qui $= \frac{10}{100} = .1$,— chaque petit carré $= \frac{1}{100} = .01$, les 10 = .10, — chaque tranche $= \frac{10}{1000} = .001$,— dans une bande il y a 100 tranches $= \frac{100}{1000} = .100$. Donc il n'y a pas de différence entre la valeur de .1, .10, .100.

Conséquence.—On peut ajouter un ou plusieurs zéros à la droite d'une fraction décimale sans en changer la valeur.

Montrant une bande et une tranche,—la bande combien de millièmes du grand carré? R. 100,—et la tranche? R. .001,—la bande et la tranche ensemble? R. .101. Ainsi de suite.

Les élèves ont une idée intuitive des décimales et de la manière de les écrire. Le moment est arrivé de *généraliser*, de leur faire trouver que ces fractions ne sont qu'une *conséquence de notre numération*.

J. AHERN.

Les sciences usuelles à l'école primaire

COMMENT CROÎT UNE GRAINE DE CITROUILLE

(Pour l'Enseignement Primaire)

La grande utilité d'initier les enfants aux nombreux secrets de la nature n'est plus à démontrer. Tout le monde admet qu'il faut développer en eux l'esprit d'observation. C'est à l'école primaire que ce premier travail d'éducation doit commencer.

Les élèves sont avides de voir et de suivre une expérience de physique ou de chimie ; ils s'intéressent toujours aux démonstrations graphiques. Des choses, même abstraites, expliquées par des actes, des faits et des objets visibles sont comprises facilement et retenues par les élèves.

La nature, en effet, offre une source inépuisable d'études et un champ illimité aux recherches les plus variées. Des leçons de choses très simples donneront à la jeunesse de nos écoles une notion exacte et pratique de ce qu'elle voit tous les jours. Un autre but que l'instituteur doit se proposer, c'est d'inspirer aux jeunes générations le goût de la vie à la campagne, en leur ouvrant les yeux sur les phénomènes intéressants qu'on peut y observer en toute saison.

Nous donnons ci-après, une expérience type, praticable dans n'importe quelle école. L'observation que nous proposons aux instituteurs est facile à faire et l'outillage est bien simple : une boîte en bois ou un vase quelconque rempli de bonne terre, voilà tout. Le maître y sèmera une dizaine de graines de citrouille et attendra deux ou trois jours.

Si alors il découvre une de ces graines et l'examine, il verra une pointe blanchâtre qui se fait jour à travers le bout de l'écorce (fig. 1) : c'est la racine de la future plante. (1)

Le lendemain, le maître déterrera une autre graine devant les élèves et la leur fera observer attentivement à tour de rôle. La racine a poussé rapidement ; elle égale en longueur la graine elle-même. Au point α , (fig. 2), entre la racine et l'écorce inférieure, il s'est formé un lien. Le maître attirera l'attention de chaque élève à ce point α ; le nœud qui vient de s'y faire est merveilleux, il servira de point d'appui à la tige pour se soulever hors de terre.

Un jour plus tard, l'instituteur continuera l'observation ; il déterrera une troisième graine. La racine a doublé de longueur et le point α est de plus en plus visible. (fig. 3.)

Le lendemain, une autre graine est enlevée à la terre. L'effort que fait la tige pour sortir de son enveloppe est très apparent (fig. 4) : appuyée sur le point α , elle redouble d'effort pour montrer au soleil ses deux petites feuilles qu'on devine déjà.

Dans la figure 5, on voit l'apparence que la tige présente à la surface du sol au moment de sa sortie de terre. Finalement, dans la figure 6, la tige a triomphé dans ses efforts ; elle semble sourire de bonheur et jouir du bienfait de la liberté. Si l'on observe bien les deux petites feuilles au sortir de leur prison, on verra qu'au contact de l'air et de la lumière elles doublent presque de volume dans l'espace de quelques heures.

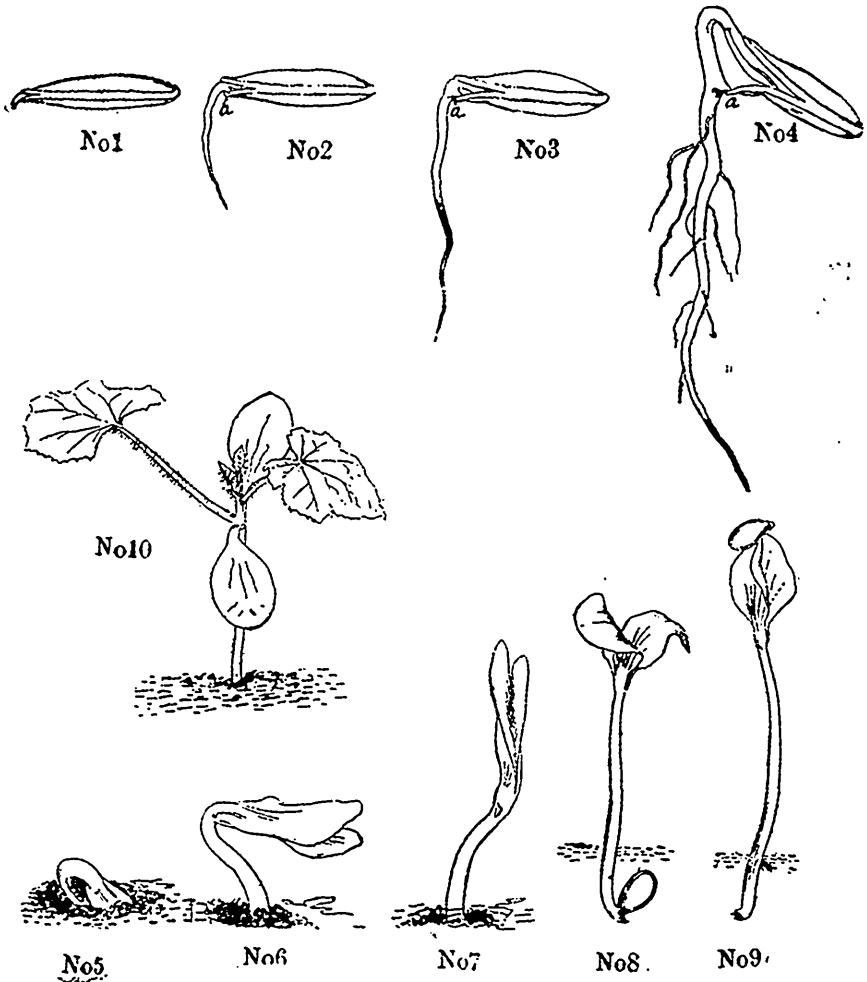
La tige pousse ensuite rapidement, (fig. 7) et les feuilles s'entrouvent au soleil (fig. 8) pour laisser pousser à leur pied les vraies feuilles (fig. 10). On fera remarquer aux élèves que la forme des vraies feuilles diffèrent complètement de celle des premières.

La fig. 9 nous montre les deux petites feuilles pincées par l'écorce de la graine : celle-ci a été soulevée hors de terre par la force de la tige ; le nœud α s'est brisé et l'écorce à demi ouverte a dû monter sous la poussée de la tige. Il est rare que sur un certain nombre de graines, cet accident ne se produise pas.

(1) Les gravures qui accompagnent cet article sont empruntées au Bulletin agricole de M. Bailey de l'Université de Cornell : *How a squash plant gets out of the seed.*

Les feuilles ainsi pincées se débarrassent comme elles peuvent de cette entrave.

En été, on pourra pousser l'observation plus loin ; on mènera les enfants dans le jardin pour leur montrer les courants qui naissent de la tige principale et s'en vont fleurir ici et là. C'est du milieu de la fleur elle-même que naît le fruit appelé citrouille.



Ce légume-fruit appartient à la ramme des *cucurbitacées*. On appelle ainsi les plantes à tiges rampantes telles que la courge, le melon et le concombre. La courge, d'après M. l'abbé Provencher, est le type de cette famille de légumes ; elle diffère un peu de la citrouille en ce qu'elle vient moins grosse et que ses formes sont très variées. De plus, sa chair est moins épaisse et son écorce plus dure.

Quand l'expérience sera terminée, il sera bon de revenir sur le sujet et de faire rédiger aux élèves tout ce qu'ils ont observé.

HORMISDAS MAGNAN.

“ L'Enseignement Primaire ” à Paris

Le *Journal des Instituteurs*, publication pédagogique publiée à Paris, cite dans son numéro du 8 octobre un article de *L'Enseignement Primaire*, qu'il accompagne d'une note élogieuse qui ne manquera pas d'être hautement appréciée de nos lecteurs :

“ Un excellent journal, dit-il, *L'Enseignement Primaire*, publié à Québec, et naturellement écrit en français, expose dans son premier numéro de l'année scolaire 1899-1900 son programme pour la dite année. Voici ce qu'il dit entre autres du but de l'enseignement primaire. Au contact de la race anglo-saxonne, nos cousins du Canada sont devenus fort pratiques, et nous devrions mieux les connaître ; ce serait non seulement flatteur pour nous, mais aussi très utile.”

Nos remerciements à notre confrère parisien, que nous lisons toujours avec infiniment de profit.

Le *Journal des Instituteurs* dit : “ *Au contact de la race anglo-saxonne, nos cousins du Canada sont devenus fort pratiques.* ”

Nous n'acceptons pas ce compliment de l'aimable confrère. *L'Enseignement Primaire* ne puise en aucune façon aux sources anglo-saxonnes. Son directeur a l'âme essentiellement française, et poursuit, dans l'humble sphère où la Providence l'a placé, l'idéal que poursuit la France en Europe. Le côté pratique qui distingue *L'Enseignement Primaire*, qualité mise en relief par notre sympathique confrère de l'ancienne mère-patrie, ce côté pratique, disons-nous, distingue toute la race canadienne-française, issue d'une poignée d'hommes aussi chrétiens que courageux, qui léguaient à leurs fils un passé glorieux, une foi robuste, et des forêts vierges aussi grandes que la moitié de l'Europe. Sans aucune autre ressource que leurs bras vigoureux et leur vaillant cœur, nos pères transformèrent un immense territoire inculte en un pays prospère, parsemé de nombreuses villes, d'une quantité innombrable de villages groupés coquettement autour du clocher catholique que surmonte encore le coq gaulois. Le Canada-français est doté de six mille écoles élémentaires, d'un millier d'écoles primaires supérieures, d'un millier près d'excellents couvents de religieuses, de plusieurs centaines d'écoles de Frères, de plusieurs écoles de commerce, de quelques écoles ménagères, d'une école polytechnique, de trois écoles normales, d'une vingtaine de collèges classiques, et d'une excellente université catholique.

Une population essentiellement française, se chiffrant à un million et demi, habite douze cents belles grandes paroisses où tout annonce le bonheur et l'aisance.

Cet état de choses, le peuple canadien-français l'a établi hors le concours des anglo-saxons, qui, au lendemain de 1760, se sont emparé de immenses richesses forestières, minières et autres dont le Canada était favorisé. Sans aucuns capitaux, nos pères ont déboisé les forêts et créé des industries, indépendamment du gouvernement, qui fut ouvertement hostile à l'élément français jusqu'à 1850.

Le peuple canadien-français a su accomplir ces merveilles tout en conservant son caractère latin dans sa noble pureté. Ce n'est donc pas au contact

des anglo-saxons que nous sommes devenus *fort pratiques*, mais bien à nos propres dépens ; ce que nous avons de pratique, chez nous, résulte des longues années de *luttés pour l'existence* que nos devanciers ont eu à traverser.

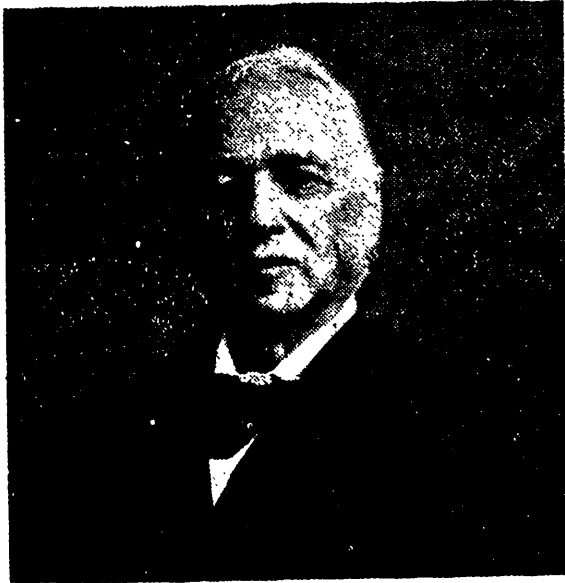
Dans notre article programme, nous citons bien une revue américaine à propos des sciences usuelles à l'école primaire, mais ce n'est pas là que nous avons puisé cette excellente idée ; ce sont les auteurs français et les revues pédagogiques de Paris qui nous ont appris tout le fruit que l'on peut retirer des sciences physiques et naturelles dans l'enseignement primaire.

Nous ne méprisons pas les méthodes anglaises ; loin de là ; mais nous ne voulons pas admettre que les Canadiens-français sont quelque chose, précisément parce qu'ils vivent dans le voisinage des anglo-saxons.

M. le professeur J. Létourneau

Une belle carrière

Le 23 octobre dernier, M. J. Létourneau disait adieu à l'École normale Laval, où il a passé vingt-huit laborieuses années de sa noble carrière. Le vénéré doyen des instituteurs de la province se retire de l'enseignement après cinquante-trois ans de service actifs ; c'est dire que M. Létourneau a bien mérité le congé que les autorités lui ont gracieusement accordé.



M. JOSEPH LÉTOURNEAU

Ex-Professeur

Joseph Létourneau naquit à Sainte-Famille, le 6 octobre 1828, de Jacques Létourneau, cultivateur, et de Marguerite Létourneau. Il étudia à l'école primaire de sa paroisse puis, durant trois années, au presbytère de Saint-Urbain, sous la direction de feu l'abbé J.-B. Chartré qui lui fit surtout *piocher* le latin.

Le 22 février 1847, il débuta dans l'enseignement à Charlesbourg d'où il passa bientôt à Sainte-Famille, son village natal.

Au mois de septembre 1857, il entra comme élève à l'école Normale Laval, d'où il sortit, un an plus tard, avec un diplôme de première classe qu'il avait brillamment conquis. Il alla alors se fixer à Saint-Jean-Deschaillons, qu'il quitta ensuite à la requête des citoyens de Sainte-Foye, qui le voulaient chez eux.

Enfin, le 10 novembre 1871, il était nommé professeur à l'école Normale, à Québec, où il a dirigé, jusqu'à sa retraite, des cours de français, d'histoire et de littérature.

Le 29 mai 1897, l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'école normale Laval célébrait avec éclat sa cinquantième année d'enseignement.

A cette occasion, un des biographes de M. Létourneau disait :

« Unissant à une grande douceur une égale fermeté, il a toujours su s'attirer l'estime et l'affection de ceux qui ont l'avantage de le connaître ; son excessive modestie va jusqu'à le rendre timide, parfois, mais n'amoindrit pas ses mérites. Il y a quelques semaines, lors de la célébration de ses noces d'or, il résumait ainsi simplement sa vie :

« Qu'ai-je fait pendant ces cinquante années écoulées ? Ce que j'ai fait ? j'ai cru ; j'ai espéré, j'ai aimé ! »

« Heureux mille fois, ceux qui, au soir de la vie, se tournant vers le passé, peuvent se rendre ce témoignage ! Avec ces trois grandes vertus au cœur, un homme n'est pas inutile et peut-il y avoir dans le monde, plus noble ambition pour la jeunesse que celle d'être utile et plus douce consolation, pour la vieillesse que celle de l'avoir été ? »

Ces remarques sont encore parfaitement vraies. Et M. Létourneau pourrait aujourd'hui y ajouter : « J'ai été aimé et je suis aimé. »

Oui, M. Létourneau était aimé de ses élèves, de ses collègues et de ses confrères. Il en a eu la preuve le 23 octobre dernier, lors de la touchante fête *du départ* que M. le Principal de l'École normale Laval avait organisée en l'honneur du digne démissionnaire.

Le soir de ce jour, à 6 heures, il y eut souper de gala chez M. le Principal. Après le souper, les élèves-maîtres, réunis dans la salle de récréation, présentèrent la jolie adresse qui suit à leur vieux professeur. C'est M. Joseph Tremblay, le doyen des élèves, qui communiqua les sentiments délicats de la communauté au héros de la fête :

« A notre très cher et très vénéré professeur

Monsieur Létourneau,

Bien cher professeur,

On lit, dans l'histoire des Grecs, que le philosophe Anaxagore, blessé dans son cœur de la conduite plus qu'inattentive de Périclès, son jeune élève, résolut, pour le punir, d'abandonner le jeune Athénien à ses seules ressources.

A cette nouvelle, Périclès, qui, malgré ses étourderies d'écolier, aimait tendrement son maître, fondit en larmes. En un instant, tout le bien que son précepteur lui avait fait passa devant ses yeux, tandis que l'ingratitude de sa conduite l'accabla de remords.

Le jeune disciple reconnut ses torts, obtint son pardon, et grâce aux sages leçons d'Anaxagore, devint le grand général que l'on sait.

Nous n'ignorons pas, très cher professeur, que d'autres motifs que ceux d'Anaxagore vous ont déterminé à nous quitter ; cependant, comme Périclès, ce départ nous a fait réfléchir.....

Nous avons jeté un coup d'œil sur le passé, et ce regard rétrospectif nous a rendus tout confus. Avec une émotion qu'il nous serait difficile de rendre, nous avons vu défiler sous nos yeux vos innombrables bienfaits ; nous nous sommes rappelé votre dévouement sans bornes, votre patience angélique, votre bonté proverbiale, tandis que d'autre part nous apparaissaient toutes les espiègleries avec lesquelles nous avons quelquefois payé le zèle et l'ardeur du bon M. Létourneau.

Vous avez été pour nous plus qu'un professeur, vous nous avez montré l'affection et l'attachement d'un père. Vous saviez mêler à vos leçons de sages conseils et nous inculquer les meilleurs principes. Que de fois,..... et ce souvenir est bien doux à notre âme,..... que de fois il vous est arrivé d'interrompre le récit des aventures d'un héros de l'Histoire, pour nous montrer dans la suite des événements le doigt de Dieu qui, tôt ou tard, sait punir les méchants ou récompenser la vertu. Que de fois emporté par le désir de nous faire du bien, n'écoutant que votre grand cœur, vous avez laissé là l'histoire et ses hauts faits pour nous signaler les écueils que nous aurions à éviter plus tard sur la mer du monde, nous montrant ainsi que vous n'attachiez pas moins d'importance à former notre cœur qu'à enrichir notre intelligence. Nous avons revu tout cela et, jusqu'à ces promenades printanières sur l'autre rive où vous nous apparaissiez tous les ans le sourire aux lèvres et les mains chargées, débordantes de *douceurs*, tout nous criait votre insigne bonté et notre irréflexion.

Vous allez partir... Après avoir pendant plus d'un demi siècle versé à pleines mains dans de jeunes intelligences la semence qui fait des hommes utiles à leur pays et d'honnêtes citoyens ; doutant de vos forces, vous songez à prendre un repos certes, bien mérité.

Ah ! laissez-moi vous dire du moins combien ce départ nous afflige ; combien nous aurions voulu vous garder encore longtemps au milieu de nous pour nous faire pardonner, à l'instar de Périclès, les petites étourderies de nos dix-huit ans.

Mais puisque cette espérance ne peut se réaliser, comptez du moins, et c'est là la seule manière qu'il nous reste de vous prouver notre affection et nos regrets, comptez sur notre sincère et éternelle reconnaissance. Le temps effacera peut-être de notre mémoire les dates, les batailles et les autres faits de l'Histoire que vous nous avez enseignés, mais il ne pourra faire disparaître de notre cœur votre nom qui y est à jamais gravé en lettres d'or.

LES ÉLÈVES-MAÎTRES DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

23 octobre, 1899. ”

Cette adresse était accompagnée d'un magnifique bouquet.

Après ce touchant témoignage des élèves, les professeurs de l'École offrirent une pipe de grand prix à leur doyen. Ce souvenir fut accompagné de souhaits vivement sentis. M. Létourneau répondit avec émotion aux bonnes paroles de ses élèves, du Principal et de ses collègues.

Lorsque M. Létourneau quitta la salle au bras de M. le Principal, accompagné de tous les professeurs, les élèves-maîtres entonnèrent un chant à la Sainte Vierge : *Nous vous invoquons tous*. Le cœur du vénérable congréganiste fut profondément touché, et l'auditoire était visiblement ému : preuve évidente de la place importante que M. Létourneau occupait dans le cœur de ceux qui avaient le bonheur de vivre avec lui.

VARIETES

Ce qu'étaient nos ancêtres

TRAIT HÉROÏQUE DE MELLE DE VERCHÈRES

Mme Bentzon rappelle, dans la *Revue des Deux-Mondes*, le trait héroïque de Melle de Verchères qui, âgée de quinze ans, défendit un fort contre les Iroquois :

Verchères est situé sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. Le 22 octobre 1690, le seigneur étant de service en ville, sa femme absente aussi et presque tous les autres habitants en train de travailler aux champs, il ne restait dans la place que deux soldats, deux jeunes garçons, un vieillard, des femmes et des enfants. Magdeleine, sortie avec un serviteur, se vit poursuivie par une cinquantaine de sauvages ; elle courut vers le fort sous la grêle de balles qui lui sifflaient aux oreilles et, dit-elle, lui faisaient trouver le temps long. Elle réussit à atteindre le fort, y entra, fait fermer toutes les portes et rétablir les palissades délabrées, puis elle reproche énergiquement leur lâcheté aux deux soldats qui se cachaient, et dit à ses deux frères : Défendons-nous jusqu'à la mort !... Sur ces entrefaites, une barque toucha au rivage ; c'était un colon et sa famille qui venaient se mettre à l'abri des remparts, nul n'osait aller à leur rencontre : " J'irai donc seule ", déclara Magdeleine. Les Iroquois, qui n'étaient pas loin, la virent franchir le porche ; ils crurent que c'était une ruse pour les attirer et tenter contre eux une sortie. Sa hardiesse sauva tout. Le hasard lui ayant ainsi envoyé quelques bras de plus, elle fit passer dans le blockhaus, qui se rattachait au fort par un chemin couvert, la partie inutile de la garnison... Une semaine se passa sur le qui-vive, l'ennemi rôdant, sans se décider à l'attaque. A la fin, arriva un lieutenant de M. de Callières, le gouverneur, avec quarante hommes. Lorsqu'ils furent signalés, Magdeleine, épuisée par les veilles, se reposait, le front sur une table, son fusil dans les bras. Elle dit au lieutenant :

— Monsieur, je vous rends les armes.

Il répondit galamment :

— Elles sont en bonnes mains, mademoiselle.

Donnez-nous des fermières

La profession de cultivateur, dit Mathieu de Dombasle, a constamment été regardée comme élevant dans l'ordre social les hommes qui s'y livrent.

C'est là une vérité qui, pour être absolument démontrée, ne paraît pas être comprise, non pas seulement des "snobs" qui n'ont d'admiration et de respect que pour les carrières dites libérales, mais même et peut-être surtout de ceux qui ont l'honneur— et j'ajouterai : la bonne fortune—d'appartenir au monde agricole.

Les cultivateurs sont les suzerains de la terre ; ce sont eux qui détiennent les sources de la vie nationale ; le dur labeur qu'ils accomplissent, les efforts qu'ils font pour obtenir d'un sol souvent ingrat un maximum de production, les placent au rang des citoyens les plus utiles et les plus respectables.

Il est donc toujours pénible de constater que le laboureur—dont un poète latin a dit qu'il serait trop heureux s'il connaissait son bonheur—n'a point conscience de la grandeur de sa fonction sociale.

Un quartier de terre, à coup sûr, vaut mieux que bien des quartiers de noblesse, et plus d'une riche héritière, envicuse de blason, s'anoblirait autant en épousant un brave et honnête agriculteur qu'en contractant alliance avec maint baron, comte ou marquis.

Oui, mais le préjugé est vivace, et les pères qui ont amassé un gros sac d'écus dans la culture ne songent le plus souvent, les ingrats ! qu'à soustraire leurs filles à la profession qui leur a donné le bien être.

Ah ! non, proclament-ils, ma fille n'ira pas derrière la queue des vaches !

Vous avez tort, mes amis, les vaches sont de bonnes bêtes ; les vaches : c'est le bon lait, le bon beurre, la bonne crème, le bon fromage, et c'est surtout une source de bénéfice qui ne tarit jamais.

Vous rêvez pour vos filles un mari bourgeois. Votre ambition est de les unir à un avoué, à un notaire. Pour atteindre à la réalisation de ce beau rêve, vous les avez mises en pension, vous leur avez fait apprendre la danse, la musique, le piano, dont elles ne jouent, certes pas aussi bien que Mozart qui ne possédait qu'un clavecin. Vous en avez fait, en un mot, des "demoiselles," et vous avez fait cela croyant les élever au-dessus de la condition où elles sont nées, pensant ainsi leur préparer une existence meilleure, les rendre plus heureuses.

Erreur manifeste.

En soustrayant vos filles à la vie des champs, en vous appliquant à en faire des oisives, en développant en elles l'amour du luxe, et, forcément de la coquetterie, vous risquez, la plupart du temps, d'en faire des créatures inutiles, des déclassées, et il ne serait que trop facile de démontrer par de nombreux exemples, que souvent l'avenir vous réserve les plus sérieux déboires.

En inculquant, au contraire, à ces jeunes filles l'amour et le respect de la ferme qui les a vues naître, en les accoutumant au travail, en les façonnant au rôle qui doit être le leur, vous en ferez des femmes d'action, des femmes d'énergie, de véritables femmes, dont le labeur de chaque jour, le labeur intelligent, constituera un bienfait quotidien pour la Société.

Qu'est-ce, en effet, que la fermière, sinon la bonne fée qui veille sur la maison ? C'est elle qui donne à la ferme sa physionomie particulière ; elle a sa large part de besogne et de responsabilité, et si elle est bonne ménagère, active, prévoyante, économe, on peut affirmer sans crainte le succès de l'exploitation.

Pierre Joigneaux, ce grand ami de l'agriculture, écrivait il y a 16 ans :

"On dit proverbialement que les femmes font ou défont les maisons ; mais on n'enseigne pas à nos filles ce qu'elles devraient savoir pour les faire toujours et ne les défaire jamais ; on ne leur apprend rien de ce qui passionne pour la vie des champs ; au contraire, dans les pensionnats, on leur apprend à rougir de cette vie-là. Le jargon du salon se moque de notre patois ; la peau blanche de notre peau brune ; la bougie de notre soleil ; le piano de notre rossignol ; la toile peinte de nos vrais paysages ; la fleur artificielle de nos fleurs qui vivent ; en un mot, les gens de cage se moquent des gens de grand air."

Les temps, hélas, n'ont pas changé. Il serait pourtant souhaitable qu'il en fût autrement ; il est grand temps que nos cultivateurs, se rendant un compte exact de l'influence prépondérante exercée par la femme sur la tenue de la ferme, songent à nous donner des *fermières modèles*. Le salut de l'agriculture, qui doit leur être cher, est peut être à ce prix.

Qu'ils veuillent bien se le dire !

LUCIEN CORNET.

(*Le Pionnier*, Sherbrooke).

Nécessité de gagner l'affection et la confiance des enfants

Ne prenez jamais, sans une extrême nécessité, un air austère et impérieux, qui fait trembler les enfants. Souvent, c'est affectation et pédanterie dans ceux qui gouvernent ; car, pour les enfants, ils ne sont d'ordinaire que trop

timides et honteux. Vous leur fermeriez le cœur et leur ôteriez la confiance, sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation. Faites-vous aimer d'eux ; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts.

Pour y réussir, soyez indulgent à ceux qui ne se déguisent point devant vous. Ne paraissez ni étonné, ni irrité de leurs mauvaises inclinations ; au contraire, compatissez à leurs faiblesses. Quelquefois il en arrivera cet inconvénient, qu'ils seront moins retenus par la crainte ; mais, à tout prendre, la confiance et la sincérité leur sont plus utiles que l'autorité rigoureuse.

D'ailleurs, l'autorité ne laissera pas de trouver sa place, si la confiance et la persuasion ne sont pas assez fortes ; mais il faut toujours commencer par une conduite ouverte, gaie et familière sans bassesse, qui vous donne moyen de voir agir les enfants dans leur état naturel, et de les connaître à fond. Enfin, quand même vous les réduiriez par l'autorité à observer toutes vos règles, vous n'iriez pas à votre but ; tout se tournerait en formalités gênantes, et peut-être en hypocrisie ; vous les dégoûteriez du bien, dont vous devez chercher uniquement de leur inspirer l'amour.—FÉNELON.

La mission de l'instituteur (1)

Monsieur le Président.

Messieurs,

Le professeur vraiment digne de ce nom a une tâche bien noble mais bien difficile à remplir, s'il est fidèle à l'accomplissement de ses devoirs.

L'on me dira peut-être : j'ai étudié à l'École normale pendant trois ans ; j'ai fait un bon cours de pédagogie, et comme tel j'ai acquis une connaissance assez parfaite en ce qui concerne les méthodes les plus récentes.

Oui, monsieur, tout ce que vous venez de me dire est parfaitement vrai : vous avez été dirigé et instruit dans cette institution, qui rend tant de services à la cause sacrée de l'éducation, par des professeurs doués de grands talents et qui se dévouent pour vous.

Pendant trois années consécutives d'études, vous avez acquis beaucoup de connaissances.

Vous avez la théorie, maintenant il vous faut avoir la pratique qui, à mon point de vue, peut se définir comme suit : La pratique est l'application de la théorie.

Vous voilà enseignant à la campagne et dirigeant une école modèle fréquentée par quarante ou cinquante élèves ; comment débuterez-vous dans l'enseignement ?

Voilà la difficulté et la responsabilité arrivées : à vous qui n'avez point de pratique mais seulement de la théorie, comment procéderez-vous ?

Que vous a confié la société, noble instituteur, et qu'attend-elle de vous ?

Elle vous a mis entre les mains ce qu'elle a de plus cher : ses enfants.

Avant de parler de l'enseignement que l'éducateur devra donner à ses élèves, je m'efforcerai d'énumérer, en quelques mots, les qualités qu'il doit posséder.

Désireux de remporter quelques succès dans la noble cause de l'éducation, il faut non seulement qu'il soit pénétré de la grandeur de cette œuvre, mais de plus qu'il ait une juste idée de ses fonctions comme instituteur.

Il devra, en outre, s'élever au-dessus des difficultés à surmonter, et surtout qu'il soit animé de patience et de courage pour ne pas se laisser rebuter par les fatigues qu'il ressentira et les ennuis qu'on lui suscitera de toutes parts.

L'instituteur est un missionnaire ; c'est un envoyé ; il doit être dévoué et désintéressé, possédant une âme droite, une intelligence élevée, un cœur capable de compatir et de se dévouer.

(1) Conférence donnée devant l'Association des instituteurs de Québec, par M. O. Goulet.

La mission d'éducateur est loin d'être appréciée comme elle devrait l'être en ce pays ; argumenter plus longtemps sur ce sujet serait peine perdue : car cette coupable apathie se manifeste depuis trop longtemps ; l'éducation souffre plus qu'on ne serait porté à le croire d'un tel état de choses.

On se plaint avec amertume, et certes à bon droit, de ce que le corps enseignant n'est pas suffisamment rétribué, les petits salaires sont toujours les mêmes ; et l'éducateur n'en poursuit pas moins sa mission avec un zèle infatigable : ce qui prouve, en toute évidence, la grandeur de son œuvre, son désintéressement et son dévouement.

La société confie au maître un dépôt sacré, ses enfants. C'est pour eux que le père travaille chaque jour, que la mère, tout en les surveillant attentivement, s'impose mille et une privations pour leur procurer le bien-être.

Qu'ils sont grands et précieux les devoirs à remplir envers les enfants.

De ces élèves d'aujourd'hui, la patrie en attend les hommes de demain, ses défenseurs et ses guides.

Enfin la société revendiquera aussi ses droits : elle aura besoin d'hommes qui respecteront les principes et les règles qui la constituent et la maintiennent.

L'éducateur habile saura développer l'intelligence de son élève, de manière à ce qu'arrivé dans le monde, il puisse se rendre compte de ce qui l'entoure, de ce qu'il fait, et pourquoi il le fait.

À ces quelques mots, j'ajouterai qu'il ne suffit pas d'avoir fait de fortes études et avoir la vocation : il faut de plus aimer l'enfance, se respecter soi-même.

Le maître devra aimer ses élèves, ne point s'irriter ou se rebuter au premier signe de légèreté de leur part, et surtout leur montrer qu'il s'intéresse vivement à leur avenir.

Comment se respectera-t-il ? La société attend plus de lui, et avec raison, que de tout autre citoyen. Telle et telle faute passerait inaperçue pour un homme du monde, et pour l'instituteur elle serait très grande.

Il sera prudent et modeste, aura une juste défiance de soi-même.

La vie de l'instituteur est une vie de retraite et d'études. Heureux celui qui peut enseigner à la campagne et y respirer un air pur et serein. Il devra, surtout là, s'efforcer de faire aimer aux enfants la vie des champs, à continuer l'œuvre de leur père et à prévenir l'émigration toujours croissante à l'étranger, où les jeunes gens ne trouvent que déception, souvent ruinent leur santé. Avant leur départ pour les États-Unis, ces jeunes gens voient devant eux un avenir brillant, un bon salaire, et croient porter chemise et col blanc : voilà, suivant eux, être heureux.

J'en appelle à votre expérience, MM., qu'arrive-t-il à ces gens-là ? Une chose bien certaine, c'est que 99 pour cent de ces gens de la campagne ne font que des déclassés qui seront obligés de passer le reste de leur vie à végéter ou à être de simples commis ou porteurs de paquets à une piastre ou deux par semaine.

Ils voyaient tout en rose avant leur départ ; maintenant, à leur grande surprise, ils sont forcés de voir sous une couleur plus obscure ; c'est ce qui arrive presque toujours quand nous laissons le certain pour l'incertain, obligés de vivre à l'étranger et sans éducation.

Maintenant, disons un mot de l'éducation morale, qui se rapporte à Dieu, à soi-même, et à ses semblables.

Je vais esquisser aussi rapidement que possible les trois points ci-dessus, et qui, à mon point de vue, sont d'une importance majeure.

Dieu d'abord. — Que diriez-vous d'un instituteur qui au début de la scolarité de l'enfant lui expliquerait simplement ses devoirs envers ses parents et ses semblables ; ne lui donnerait pas une idée de Dieu et de son œuvre ? Celui-là méconnaîtrait la nature humaine et ne remplirait pas sa mission. L'enfant naît avec le sentiment religieux. Nous en avons un exemple frappant dans ce père de famille qui voulait donner à son fils les premières notions sur la religion qu'au commencement de sa jeunesse. Qu'arriva-t-il ?

Il trouva son enfant, un jour, seul, agenouillé et prosterné, adorant le soleil.

Par l'enseignement religieux l'instituteur pourra, dans une certaine mesure, servir d'auxiliaire au curé dans l'enseignement du catéchisme.

Tout en accoutumant les enfants à avoir un grand amour pour la religion, le professeur intelligent leur fera connaître, dès le jeune âge, les devoirs qui leur sont imposés envers eux-mêmes.

Enfin, il faudra enseigner aux enfants quels sont leurs devoirs envers leurs semblables.

L'enfant est non-seulement imitateur mais aussi dénonciateur ; s'il voit son voisin faire quelque chose qui lui semble être mal, vous le verrez de suite lever la main et quelquefois crier très fort pendant la classe pour dénoncer ce dernier, et cela pourquoi : pour faire punir cet écolier.

Que faut-il faire en pareil cas ? est-il nécessaire que le professeur se fâche tout rouge et administre une raclée au dénoncé. Mais non, l'éducateur devra faire comprendre à celui qui aime à tout dire, qu'il aurait eu bien plus de mérite à retenir sa langue. Si un enfant dérobe quelque chose, racontez une petite anecdote en classe pour lui faire comprendre qu'il faut respecter le bien d'autrui.

Et pendant que vous ferez votre récit, tout en ayant soin de ne pas avoir nommé le coupable, vous lui verrez le rouge monter à la figure et même vous remettre privément l'objet ne lui appartenant pas.

Avec de tels moyens et procédés, l'affection du maître et des élèves sera réciproque : la discipline excellente, les progrès seront marquants.

Les élèves s'apercevront eux-mêmes que leur maître travaille pour leur bonheur : seront confiants, polis, attentifs, respectueux, et la mission de l'instituteur sera des plus fructueuses.

COURS ILLUSTRÉ D'HISTOIRE DU CANADA

M. DE MONTMAGNY (suite)

VI

Deux choses manquaient encore à la colonie : un hôpital et une école pour l'instruction des filles. La duchesse d'Aiguillon se chargea elle-même de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, et obtint de la communauté de Dieppe trois hospitalières : les mères Saint-Ignace, Saint-Bernard et Saint-Bonaventure. La seconde institution fut entièrement l'œuvre de la Providence, qui la fit naître et réussit lorsque les amis et protecteurs du Canada la croyaient impossible. Une jeune dame de condition et de beaucoup de piété, surmontant courageusement les obstacles que lui opposaient les craintes de sa famille et les préjugés du monde, consacra ses biens et sa personne à la fondation du convent des Ursulines de Québec, qui a si puissamment contribué jusqu'à nos jours à répandre dans le sein de la famille canadienne ce parfum de bonne éducation et de savoir-vivre qu'on ne s'attend à trouver d'ordinaire que dans les pays les plus policés. Elle s'associa la mère Marie de l'Incarnation, religieuse de Tours, remarquable par ses talents en tout genre et surtout par ses admirables vertus, qui lui ont fait donner le nom de Thérèse du Canada (1). Celles qui lui furent données pour compagnes, furent les mères Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix.

Le jour de l'arrivée des religieuses (1 août) fut une fête pour toute la ville ; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et au bruit du canon. Après les premiers compliments, il les conduisit, au milieu des acclamations du peuple, à l'église, où l'on chanta un *Te Deum* solennel. Ensuite elles

(1) Le Canada a toujours conservé une telle vénération pour la mémoire de cette sainte religieuse, que Mgr l'Archevêque de Québec a cru devoir procéder aux travaux préliminaires du procès de sa canonisation. Ses *Lettres Spirituelles et Historiques* sont en même temps un monument de sa foi ardente et l'une des sources les plus précieuses de notre histoire.

allèrent ensemble au village de Sillery ; à la vue des cabanes sauvages, ces saintes filles, loin de se rebuter, se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de zèle, et témoignèrent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions. Après ces premières visites, les religieuses des deux instituts s'embrassèrent tendrement, et se séparèrent, pour s'aller renfermer chacune dans leurs cloîtres. Le bâtiment des Ursulines n'était pas encore commencé, et l'on avait à peine jeté les fondations de celui des hospitalières ; il fallut donc leur trouver un logement. Monsieur de Montmagny prêta aux hospitalières une assez belle maison toute neuve, appartenant à la compagnie, et qui se trouvait près du fort Saint-Louis (1). Les Ursulines allèrent se renfermer temporairement à la basse-ville dans une petite maison de deux pièces appartenant à M. Juchereau des Châtelets, et située sur un quai auprès du magasin.

Tant de secours spirituels venus de France tout à la fois, ne pouvaient manquer de donner un nouvel élan à la colonie, si l'on avait seulement soutenu ces premières démarches. Mais la compagnie des Cent-Associés demeurait dans une telle inaction, que les missions et les communautés, qui devaient tirer leur principal appui de la colonie, en étaient presque les seuls soutiens. La guerre recommençait plus vivement que jamais entre les Iroquois et les Hurons ; et ce qu'il y avait de plus malheureux, c'est que le gouverneur, loin d'être en état de secourir les alliés, se voyait tous les jours exposé à recevoir de nouveaux affronts de la part des Iroquois, faute d'avoir seulement quelques centaines d'hommes pour tenir ces barbares en respect. Ce déplorable état de choses engagea plusieurs personnes recommandables par leur piété à former une société pour le soutien de la religion catholique en Canada et pour la conversion des sauvages. Elle se proposait de former dans l'île de Montréal une bourgade française bien fortifiée et à l'abri de toute insulte. Les pauvres y devaient être reçus et mis en état de subsister de leur travail. On projeta de faire occuper tout le reste de l'île par des sauvages, de quelque nation qu'ils fussent, pourvu qu'ils fussent chrétiens, ou voulussent le devenir, et l'on était persuadé qu'ils y viendraient en grand nombre, tant pour y trouver un asile assuré contre les poursuites de leurs ennemis, que pour être plus promptement secourus dans leurs maladies ou dans la disette.—(*l suivre*)

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE. A. M.

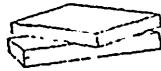
MÉTHODOLOGIE

DESSIN

Les dessins ci-dessous ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

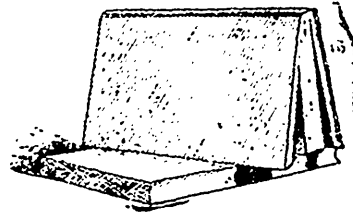
(1) Cette maison était située sur un terrain qui demeura longtemps une dépendance de la Sénéchaussée (le palais de justice), et qui fut concédé plus tard aux Récollets. C'est l'emplacement actuel de la cathédrale anglicane.

1ère SEMAINE



DÉCEMBRE

2ème SEMAINE

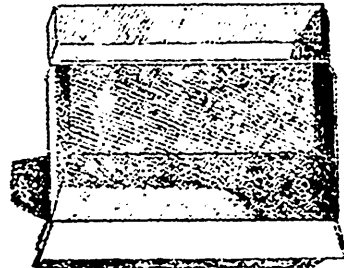
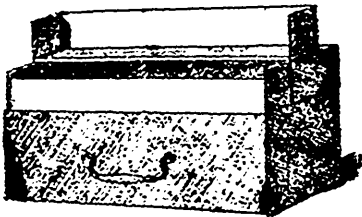
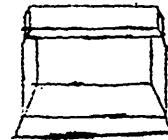
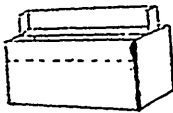


Parallépipède : Livres vus de côté et d'en haut.
La lumière venant d'en haut.

Parallépipèdes : Livre vu de côté et d'en haut.
— Tronc de pyramide : Livre entr'ouvert posé
debout, vu de côté. La lumière venant de droite.

3e SEMAINE

4e SEMAINE



Parallépipède : Carton de cartonier dessus ou
vert, vue de côté. La lumière venant de gauche.

Parallépipède : Carton de cartonier complè-
ment ouvert, vue de face. La lumière venant
de droite et d'en haut.

(Du Journal des Instituteurs.)

Les couleurs

Le rouge, le bleu, le jaune sont les couleurs *fondamentales* ou *primitives*. Toutes les autres couleurs en dérivent. En mélangeant le rouge et le bleu on obtient le violet : le bleu et le jaune donnent le vert : le jaune et le rouge réunis forment l'orangé. Ces trois nouvelles couleurs sont dites *secondaires*. Les trois couleurs fondamentales placées

sur un disque tournant rapidement donnent l'impression du blanc (faire l'expérience). Il en est de même lorsque une des couleurs fondamentales est placée, sur le disque, à côté de la couleur secondaire formée par le mélange des deux autres fondamentales. La couleur fondamentale et la couleur secondaire sont dites *complémentaires*.

Le rouge a pour complémentaire le vert.

Le bleu — l'orangé.

Le jaune — le violet.

Deux couleurs complémentaires placées l'une à côté de l'autre s'exaltent, se font valoir, prennent toutes deux plus d'éclat (montrer des exemples avec des papiers de couleur). Si deux couleurs voisines ne sont pas complémentaires, il est bon de les séparer par une bande blanche, grise ou noire (exemple : plombs des vitraux, entre-deux de dentelle, galons, etc.)

Applications.—Choix de doublures de tapis, de rideaux. — Couleur des ornements brodés. — Le fond et le sujet d'un ouvrage de tapisserie. — Les robes et leurs ornements ; couleur dominante du chapeau et des fleurs qu'on y dispose, etc.

Les tons voisins d'une même couleur s'harmonisent entre eux : la coloration de la peau des brunes est mise en valeur par le jaune, l'orange, le rouge ; la carnation des blondes s'accommode du bleu et du rose.—A. COLLETTE. (*L'Instruction primaire*),

ETUDE SUR L'ADJECTIF (Suite)

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS, EMPLOI, REMARQUES. — On répète ou on supprime les adjectifs dans les mêmes cas où l'on répète et où l'on supprime l'article. (voir le No de mai 1899, p. 537).

ADJECTIF POSSESSIF. — L'adjectif possessif remplace l'article devant le nom chaque fois que l'on veut faire connaître le possesseur de l'objet exprimé par le nom : *un chapeau, mon chapeau*.

Quand un pronom personnel de la proposition fait connaître clairement le possesseur, on met l'article à la place de l'adjectif possessif :

J'ai mal à la tête et non : j'ai mal à ma tête.

Cependant si l'on veut insister sur l'idée de possession on emploie l'adjectif possessif ; en parlant de quelqu'un qui a fréquemment la migraine on dira très bien :

Il a sa migraine.

Lorsqu'on parle des choses, on indique généralement la possession au moyen du pronom *en*, qui est complément déterminatif ; on met alors l'article devant le nom :

J'ai visité cette ville et j'en ai admiré les monuments ; et non : et j'ai admiré ses monuments.

Les mots *mien, tien, sien*, autrefois en usage pour indiquer la possession, sont fort peu employés aujourd'hui. Dans le style familier on dit :

Un mien cousin, un sien ami etc.

ADJECTIFS NUMÉRIQUES. — Les adjectifs numériques *cardinaux*, s'emploient pour marquer l'ordre et deviennent alors *ordinaux* :

1° Pour désigner une heure, un jour, une année :

A trois heures, le deux janvier, l'an quinze cent.

Remarque : on fait varier *heures* dans *trois heures* bien qu'il n'y ait pas idée de pluralité.

2° Pour indiquer la page, le chapitre, le paragraphe, etc. :

Page dix-huit, chapitre cinq, paragraphe trois.

3° Pour désigner un numéro dans une série :

Je demeure au numéro trente ; le numéro vingt a gagné.

4° Pour indiquer le rang d'un personnage :

Henri quatre, Léon treize, (on ne dit jamais un pour premier).

Les adjectifs numériques *cardinaux* ne varient jamais, à l'exception de *vingt* et *cent*.

Ces deux derniers prennent la marque du pluriel lorsqu'on parle de *plusieurs vingts* ou de *plusieurs cents* et qu'il n'y a pas d'autre adjectif numéral après eux :

Quatre-vingts, six vingts, deux cents.

Quatre-vingt-deux, deux-cent-trois.

Vingt et *cent* sont invariables employés comme ordinaux.

Page *quatre-vingt*, numéro *deux cent*.

Million, milliard, etc., sont des noms et varient.

Mille (qui devrait être considéré comme nom) ne varie pas : *deux mille* hommes.

REMARQUES.—I. *Mille* est employé substantivement comme unité de mesure des chemins ; dans ce cas il varie :

La source est à deux *milles* d'ici.

II. *Mille* dans les dates de l'ère chrétienne s'écrit *mil* :

L'an *mil huit* cent deux.

ADJECTIFS INDÉFINIS.—Quand un nom est employé dans un sens indéterminé, on place quelquefois à côté de lui l'un des mots : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelque, tel, tout*, qu'on appelle *adjectifs indéfinis*. La plupart de ces adjectifs varient :

aucun	<i>fait</i>	aucune,	aucuns,	aucunes ;
autre	—	“	autres	“
certain	—	certaine,	certain.	certaines ;
maint	—	mainte,	maints,	maintes ;
même	—	“	mêmes,	“ ;
nul	—	nulle,	nuls,	nulles ;
quel	—	quelle,	quels,	quelles ;
quelque	—	“	quelques,	“ ;
quelconque	—	“	quelconques,	“ ;
tel	—	telle,	tels,	telles ;
tout	—	toute,	tous,	toutes.

Chaque et *plusieurs* ne varient jamais.

Aucun et *nul* ne se mettent au pluriel que lorsqu'ils accompagnent un nom qui ne peut être employé au singulier.

Certain et *nul* sont adjectifs *indéfinis* s'ils *précèdent* le nom ; adjectifs qualificatifs, s'ils le *suivent*.

Les adjectifs indéfinis peuvent se diviser en quatre catégories :

1° *Aucun, chaque, maint, nul, plusieurs, quelque, tout*, sont de véritables adjectifs *numéraux* ; mais qui ne servent à compter que d'une manière *indéfinie*.

2° *Autre, même* et *tel* sont de véritables adjectifs qualificatifs dont le sens n'est pas déterminé par le *mot seul*.

3° *Quel* sert à interroger, on l'appelle pour cela adjectif *interrogatif*.

4° *Certain* et *quelconque* sont seuls de véritables adjectifs indéfinis.

D'après tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il y a trois sortes de mots auxquels convient le nom d'*adjectif* :

- Les adjectifs qualificatifs
- Les adjectifs déterminatifs
- Les adjectifs indéfinis

(A suivre)

H. NANSOT.

Leçon de choses

L'horloge.—Ah ! Ah ! monsieur Emile, on est en retard, ce matin, on a dormi trop longtemps, sans doute ? Non, eh bien, qu'a-t-on fait ?

— Monsieur, il y a un étameur sur la place de la Mairie, je me suis amusé à le regarder. C'est même lui qui m'a dit : “ Petit, va vite à l'école, il est tard, regarde donc à l'horloge de la mairie. ” J'ai bien regardé, mais je ne sais pas l'heure ; je me suis mis à courir bien fort et je suis tout de même arrivé en retard.

— C'est mal, monsieur Emile, de faire ainsi l'école buissonnière : mais puisque vous avez avoué votre faute, je ne vous punirai pas. Nous allons aujourd'hui parler de

l'horloge de notre classe et je vous dirai la place que doivent occuper les aiguilles le matin et le soir quand il est l'heure de rentrer en classe. Dites-nous, Emile, où est habituellement placée l'horloge de notre classe ?

— Monsieur, elle est accrochée au mur, juste en face de votre bureau.

— Aujourd'hui je l'ai changée de place pour que vous la voyiez mieux. Qu'est-ce qui vous plaît le mieux dans cette horloge ?

— Monsieur, c'est le milieu.

— Ce milieu, mon ami, s'appelle le cadran. Qu'y a-t-il sur le cadran, Jacques ?

— Monsieur, il y a deux aiguilles et puis des petits signes noirs.

— Les petits signes noirs sont des chiffres qui indiquent les heures. Comme vous le voyez, ils ne ressemblent pas à ceux que vous connaissez, on les appelle des chiffres romains. Il y en a douze, nous allons les compter ensemble. Je commence à un, celui-ci n'est pas difficile à reconnaître continuons : deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze. Entre ces signes voyez-vous ces petits points noirs, ils indiquent les minutes et il y en a ainsi soixante dans tout le tour du cadran. Vous nous avez dit qu'il y avait deux aiguilles, Jacques, sont-elles toutes les deux pareilles ?

— Oh ! non, monsieur, il y en a une plus grande que l'autre.

— Savez-vous pourquoi ? Non ; pouvez-vous nous le dire, Pierre ?

— Monsieur, la petite aiguille marque les heures et la grande les minutes.

— C'est très bien, mon ami. Ainsi regardez bien, mes enfants, pendant que la petite aiguille va d'un de ces signes noirs à l'autre, la grande aiguille fait tout le tour du cadran. Vous voyez si elle va vite, c'est pour cela qu'une minute est si vite passée ! Monsieur Emile ne se rendait pas compte de cela ce matin, quand il est resté si longtemps en contemplation devant le rétameur. Résumons un peu ce que nous venons de dire : *Une horloge se compose d'un cadran divisé en douze parties, chaque partie est une heure. La petite aiguille va d'un chiffre à l'autre pendant que la grande fait tout le tour. Il y a soixante petits points noirs qui représente les minutes.* Combien y a-t-il d'heures dans un jour, qui sait ?

— Monsieur, il y a vingt-quatre heures.

— C'est cela, douze heures pendant lesquelles il fait jour et douze heures pendant lesquelles il fait nuit. Pendant ce temps la petite aiguille fait deux fois le tour du cadran et la grande vingt-quatre fois. Maintenant je vais vous montrer la place que ces deux aiguilles doivent occuper le matin et le soir quand vous rentrez en classe. (*Le maître, sans entrer dans des détails, montrera sur le cadran la place des aiguilles, réservant pour une autre leçon la connaissance de l'heure.*) Mais notre horloge ainsi décrite n'est pas complète, il y manque encore bien des choses, regardez-la tous et que celui qui y voit quelque chose lève la main, voyons, Pierre.

— Monsieur, je vois sur le cadran deux trous.

— Bien, à quoi servent-ils ? Vous ne savez pas : l'un sert à remonter la pendule toutes les semaines et l'autre à faire marcher les aiguilles lorsqu'elles sont arrêtées, ou le plus souvent, à remonter le ressort de la sonnerie.

(Du Journal des Instituteurs.)

De la Composition au Brevet de capacité

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Style épistolaire

Gracieuse lettre qu'une petite fille écrit à la Sainte Vierge pour lui demander le retour à la santé de son père et que nous reproduisons volontiers.

LETTRE À LA SAINTE VIERGE

Bonne Sainte Vierge,

Vous ne savez pas que papa est très malade et je veux vous l'apprendre pour que vous veniez à notre secours. Maman a bien du chagrin, elle est très triste ; elle pleure

tous les jours parce que mon pauvre papa souffre beaucoup et elle craint qu'il ne meure. Et moi je ne veux pas que papa meure ; il est si bon et je l'aime tant.

Je vous écris donc, ma mère du Ciel, pour que vous disiez au bon Dieu qu'il guérisse papa bien vite, parce que nous n'avons guère de pain et qu'il ne peut pas nous en gagner.

Vous aimez les enfants sages, je vous promets que je le serai toujours. Il faut que je le sois, puisque je porte votre nom : je m'appelle comme vous, Marie. J'imiterai votre petit Jésus ; je serai comme lui, douce et obéissante, je ne ferai jamais fâcher maman, je ne penserai pas à ma poupée pendant mes prières, je ne tournerai pas la tête.

BREVET MODÈLE

I

L'INSTRUCTION POUR LA MÈRE DE FAMILLE

CANEVAS. — Quels sont les avantages qu'une mère de famille peut retirer de l'instruction ? Établir la comparaison de la femme instruite et de la femme ignorante.

DÉVELOPPEMENT

L'instruction est utile à tous. Mais la mère de famille en a un besoin tout particulier.

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la femme instruite avec la femme ignorante.

La femme instruite connaît d'abord mieux tous ses devoirs ; et connaître ses devoirs, c'est la première condition pour les bien remplir.

La femme instruite devient la compagne intelligente de son mari. Il est compris d'elle. Elle vit de ses idées. Elle s'élève avec lui au-dessus des affaires prosaïques du ménage, et souvent elle le soutient dans les difficultés, dans les luttes dont est semée l'existence de l'homme. Ses conseils lui sont précieux, et il aime à lui confier ses embarras, ses espérances et ses ennuis. De moitié dans la gouverne de la maison, la femme instruite tient la comptabilité, sait ce qu'on dépense et ce qu'on gagne, et par là se maintient dans une sage économie. Son mari l'apprécie et fait son éloge à tout venant. Mais où l'instruction de la mère de famille apparaît utile et avantageuse, c'est dans l'éducation de ses enfants. Tout petits, elle sait les soigner dans leurs maladies ; plus grands, elle commence à leur apprendre à prier, à lire et à raisonner sur toutes choses ; écoliers elle les suit dans leurs études, les aide et les encourage. Une mère instruite est un trésor pour ses enfants.

La femme ignorante, hélas ! peut être affectueuse et bonne. Mais quelle compagnie pour son mari ! Nulle conversation, nul échange d'idées. Elle lui laisse tout le poids de la maison, et ne peut l'aider en rien. Il faut un étranger pour tenir les livres, pour dresser les mémoires. La table est muette, et la maison monotone. Au lieu d'idéal, le terre-à-terre. Seul avec ses soucis, l'homme s'affaisse au lieu de s'élever. Cependant, comme il aime sa femme et ses enfants, il poursuit la lutte. Les enfants, la pauvre femme peut avoir pour eux beaucoup de tendresse, mais elle est incapable de les instruire, de les guider, de leur être utile. De là des dépenses nouvelles, des ennuis et des déboires. Comme elle regrette son infériorité, qui éclate à tout propos dans ses relations d'affaires ou d'amitié !

La femme a donc besoin, autant et plus que l'homme, d'être instruite.

Ame du foyer, elle n'accomplit entièrement sa tâche, que si l'intelligence chez elle est au niveau de son cœur.

II

Style épistolaire

Une institutrice écrit à une de ses anciennes élèves, institutrice comme elle, pour lui recommander la simplicité.

Ma chère enfant,

La détermination que vous avez prise de vous consacrer à l'enseignement m'a causé une véritable joie. Votre ardeur pour l'étude, la rapidité de vos progrès, la justesse de votre esprit, la douceur de votre caractère, tout enfin en vous me faisait désirer que votre vocation se prononçât dans ce sens. Vos belles qualités ne trouveront nulle part un plus digne emploi que dans notre carrière pourtant si modeste.

Mais, ma chère enfant, il ne suffit pas d'être instruite, patiente, zélée, il faut encore être simple. Vous me permettrez bien, n'est-ce pas, à moi qui vous ai toujours regardée et traitée comme ma fille, de vous parler en toute sincérité, lors même qu'il s'agit de mêler un peu de critique aux éloges que je vous donnais tout à l'heure de si bon cœur ? Vous êtes modeste, car je ne remarque pas que vous tiriez vanité de succès dont une autre serait orgueilleuse ; vous ne cherchez pas à imposer vos idées, à faire admirer votre esprit ; mais, ma chère amie, peut-être n'êtes-vous pas fâchée qu'on admire vos toilettes. Cela vous semble naturel, à votre âge surtout, et je ne vous en fais pas un crime, mais il faut songer que vous voulez être institutrice, et que, s'il n'est pas défendu à une institutrice de plaire, il ne lui convient pas cependant de chercher à briller.

J'ai vu des jeunes filles instruites, et d'ailleurs douées comme vous de toutes les qualités qui assurent le succès, entrer avec ardeur dans la carrière, et bientôt se laisser abattre par le découragement et l'ennui. Elles s'étaient imaginées que l'institutrice, supérieure par ses lumières et son éducation à la plupart des femmes qui l'entourent, doit se distinguer d'elles, non seulement par son instruction et par son mérite, mais aussi par l'élégance de ses manières et la recherche de ses ajustements. Elles avaient peine à s'expliquer ensuite comment un goût qui lui paraissait si naturel pouvait nuire à leur considération, et comment au lieu de l'admiration qu'elles attendaient, elles ne recueillaient que le blâme. C'est que, ma chère enfant, l'institutrice est faite pour briller, mais pour briller à force de zèle, d'attachement à ses devoirs et, ce qui n'est pas moins précieux, de simplicité. Si vous avez des enfants pauvres à élever, serait-il convenable, serait-il gracieux de leur rappeler incessamment leur gêne, en affichant devant elles et aux yeux de leurs familles un luxe de toilette excessif ? Si ce sont des élèves aisées et riches que vous recevez dans vos classes, n'est-il pas dangereux d'exalter et de développer en elles par votre coquetterie cette vanité aussi commune que funeste, dont il est si difficile de préserver une jeune fille ? Enfin est-ce bien sur le goût, sur la nouveauté, sur la justesse des ajustements, que doit se fonder la supériorité de la femme à laquelle sont confiés des intérêts si précieux ? et n'est-ce pas dans la conscience même, dans la satisfaction de son devoir rempli, que la bonne institutrice doit placer tout son orgueil et tout son bonheur ?

Vous avez déjà répondu d'avance à toutes ces questions, ma chère amie, et vous êtes bien résolue, j'en suis sûre, à vous conformer à toutes les exigences que votre profession vous impose ; vous éloignerez de vous sans peine toute pensée qui ne serait pas conforme à la simplicité absolue dont une institutrice doit observer les lois dans toute sa conduite.

Recevez, ma chère amie, la nouvelle assurance de ma sincère affection et de mon entier dévouement.

PETITE HISTOIRE DES ETATS-UNIS

Depuis l'origine jusqu'en 1870

(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite)

IV.— PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT COLONIAL 1640-1775.

1641. Les colons du New-Hampshire se mirent d'eux-mêmes sous la juridiction du Massachusetts et y restèrent pendant près de 40 ans. La même année Sir William Berkeley arriva comme gouverneur de la Virginie.

1643. Colonies Unies de la Nouvelle-Angleterre.— En 1643, les colonies de Plymouth, Connecticut et New-Haven formèrent une confédération sous le nom de "Colonies-Unies de la Nouvelle-Angleterre." Chacune resta indépendante pour administrer ses affaires particulières ; mais les intérêts généraux étaient sous le contrôle de six commissaires, deux de chaque colonie. On voit là le germe de la grande confédération des États-Unis actuels.

1646. Mission de John Eliot chez les Indiens.— John Eliot, sorti de l'université de Cambridge, arriva à Boston en 1631 et devint recteur de l'église de Roxbury. Frappé des besoins religieux des Indiens, il apprit leur langue, et leur prêcha sa religion pour la première fois le 28 octobre 1646, à l'endroit où se trouve aujourd'hui Newton. Il consacra le reste de sa vie à cette mission qu'il poursuivit avec zèle pendant 44 ans. Il traduisit la Bible en langue indienne, forma des prédicants indigènes et en peu de temps exerça sur les Indiens la plus grande influence. Son tombeau n'est pas connu ; mais on a élevé un monument à sa mémoire à South Natick.

1647. Le gouverneur Stuyvesant.— Peter Stuyvesant arriva à New-Amsterdam (New-York) en 1647, envoyé par la compagnie des Indes Occidentales Hollandaises, pour être directeur du New-Netherland. Il trouva la colonie troublée d'une part par les hostilités des Indiens, de l'autre par des disputes au sujet des frontières. Il travailla de toutes ses forces à guérir ces maux, et y réussit en partie ; mais son administration ne fut point populaire. Peu à peu les idées de la Nouvelle-Angleterre pénétrèrent dans le New-Netherland, et lorsqu'en 1664, Charles II donna à son frère le Duc d'York tout le territoire compris entre les rivières Connecticut et Delaware, le gouverneur Stuyvesant fut obligé de se rendre aux Anglais et de repasser en Hollande. La colonie hollandaise passa ainsi à l'Angleterre et New-Amsterdam devint New-York.

1637-1648. Assemblées religieuses.— Cette période fut marquée par plusieurs assemblées des différentes églises de la Nouvelle-Angleterre. Le premier synode de Newtown (aujourd'hui Cambridge) fut tenu en 1637, principalement pour corriger des erreurs doctrinales. Le second fut tenu au même lieu en 1646, avec des ajournements en 1647 et 1648 et posa une *déclaration de la discipline de l'église* qui est connue sous le nom de "Cambridge Platform." Ces deux synodes furent les premiers d'une longue série d'autres qui se succédèrent et finirent par devenir le Concile National de toutes les Congrégations. (*National Council of Congregational Churches*).

1652. La colonie du Maine passe sous la juridiction du Massachusetts.

1656. Persécution des Quakers.— Une tentative fut faite dans la Nouvelle-Angleterre, en 1656, pour rejeter de la colonie les Quakers qui commençaient à devenir très nombreux. On en bannit un certain nombre avec défense de revenir sous peine de mort. Quelques-uns bravèrent la défense et furent exécutés. Cependant le sentiment public subit une réaction et on se relâcha un peu de cette sévérité.

1660. Les Régicides.— Edouard Whalley et William Goffe, deux des juges qui avaient condamné Charles Ier, se réfugièrent en Amérique après la restauration de la royauté. Ils furent poursuivis et obligés de se sauver dans les forêts. Quelques années après, la ville de Hadley étant attaquée soudainement par les Indiens, un vieillard à barbe blanche apparut au milieu du combat, rallia les habitants frappés de panique et chassa les Indiens. Ce vieillard mystérieux, qui n'était autre que William Goffe, disparut ensuite.

1663. Le grand Modèle.—Ce nom fut donné à la Constitution faite par le comte de Shaftesbury, sir William Berkeley, sir Georges Carteret et plusieurs autres à qui Charles II, en récompense de services rendus, avait accordé le territoire compris entre la Virginie et la Floride. De là date la fondation de la Caroline.

1664. New-Jersey.—Le territoire formant cet Etat, faisait autrefois partie du New-Netherland ; il fut donné par le duc d'York à Sir William Berkeley et à Sir Georges Carteret et reçut son nom de ce dernier qui avait été gouverneur de l'île de Jersey dans la Manche. Elisabethtown fut fondée en 1664 et Sir Georges Carteret y établit sa résidence l'année suivante. La plupart des colons du New-Jersey venaient de New-York et des autres colonies de la Nouvelle-Angleterre.

1665. Le Père Allouez — En 1665, le Père Allouez, un jésuite français, explora la région sud des grands lacs et le haut Mississipi, établissant des missions parmi les Indiens au milieu desquels il passa le reste de sa vie.

1668-1675. Marquette et le Mississipi.—Le second Européen qui explora le Mississipi, fut Jacques Marquette, un jésuite français qui vint au Canada en 1666, et succéda au Père Allouez parmi les tribus indiennes voisines des Grands Lacs. Il mourut en 1675 à l'est du lac Michigan, au lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Marquette. Pendant ses missions, il explora vers le sud la plus grande partie du cours du Mississipi.

1669. La Salle.—Le Français La Salle, vint au Canada en 1666, et se lança trois ans plus tard dans une série d'expéditions à travers le continent, qui durèrent dix ans. Il navigua sur les Grands Lacs avec un navire construit par lui-même, qui jaugeait 55 tonnes. Il descendit la rivière Ohio jusqu'à son confluent avec le Mississipi, au point où est situé actuellement Louisville : il continua son voyage et descendit le grand fleuve jusqu'à son embouchure au golfe du Mexique. Il périt assassiné par quelques compagnons révoltés, ce qui fit échouer son projet d'établissement à l'embouchure du Mississipi.

1670. La ville de Charlestown (Caroline du Sud) fut fondée à peu près à cette époque par un colon anglais nommé William Sayle.

1681. Pennsylvanie.—En 1681, un Quaker, William Penn, reçut de Charles II le territoire actuel de Pennsylvanie, pour y fonder une communauté chrétienne consacrée à la justice, à la foi et à la paix. Il envoya trois navires chargés d'émigrants, et en accompagna lui-même un plus grand nombre l'année suivante. Un de ses premiers actes fut de tenir une conférence avec les Indiens et d'établir avec eux des relations d'amitié. Le résultat fut que la colonie commença sous les meilleurs auspices. La ville de Philadelphie (ville des frères) fut fondée en 1683. Dans la suite, des troubles survenus entre Penn et plusieurs colons furent cause d'une division qui donna naissance à l'Etat du Delaware.

1685-1690. Troubles politiques.—Cette période fut une époque de troubles politiques pour la jeune colonie. Le roi Jacques d'Angleterre voulant restreindre les libertés des colons dans la Nouvelle-Angleterre, envoya Sir Edmond Andros comme gouverneur général, avec des pouvoirs absolus sur la censure de la presse, la levée des taxes et le contrôle de la milice. Andros se rendit en peu de temps odieux aux colons qui ne cachèrent pas leur indignation. Andros somma Rhode-Island et le Connecticut de remettre leurs chartes ; mais cette tyrannie prit fin à l'avènement de Guillaume au trône d'Angleterre, car Andros fut rappelé. A New-York, un démagogue du nom de Jacob Leisler se mit à la tête d'un parti de mécontents, s'empara du fort et du trésor public, prit le titre et le pouvoir de commandant en chef et essaya de soumettre l'a

province entière. Après un court exercice de son pouvoir usurpé, il fut dépossédé par Henry Sloughter envoyé comme gouverneur général, et finalement mis à mort comme traître.

1689. Guerre du roi Guillaume.—Dans l'année 1689 et les suivantes, les colons eurent beaucoup à souffrir de la guerre des Français contre la Nouvelle-Angleterre ; un grand nombre d'entre eux périrent, d'autres furent emmenés prisonniers.

1692. Collège Guillaume et Marie.—**Les sorciers de Salem.**—En 1692, fut fondé le collège Guillaume et Marie (William and Mary College) des noms du roi et de la reine d'Angleterre. C'est le plus ancien collège après celui de Harvard.

La même année, commencèrent à Salem les "troubles des Sorciers". L'opinion se répandit que le démon se servait des confédérés pour tourmenter le peuple. Les confédérés furent appelés sorciers. En quelques mois 20 personnes de Salem furent accusées de sorcellerie et condamnées à mort ; d'autres souffrirent différentes peines.

1699. La Louisiane.—L'attention des Français se tourna immédiatement vers la région explorée par La Salle, et Lemoyne et Iberville fut envoyé pour établir une colonie sur les rives du Mississippi. Il entra dans le fleuve en mars 1699 ; personne venant de la mer n'y était entré avant lui. Il le remonta jusqu'au confluent de la Rivière Rouge (Red River) et fonda un établissement à l'endroit où se trouve aujourd'hui Biloxi. Peu de temps après la colonie fut transférée dans le voisinage de Mobile.

1705. Les Presbytériens.—La première église presbytérienne sur le sol américain fut celle de Snow Hill, dans le Maryland ; elle fut établie en 1690. Mais le premier corps organisé des ministres presbytériens fut celui de Philadelphie, organisé en 1705. Un synode fut constitué en 1716, et en 1758 toutes les églises presbytériennes américaines se réunirent. En 1789 elles tinrent une assemblée générale à laquelle 419 congrégations étaient représentées par 118 ministres.

1702-1713. Guerre de la reine Anne.—Pendant cette guerre les colons eurent à souffrir de la part des Indiens et de la part des Français qui firent contre eux plusieurs expéditions. C'est pendant cette guerre que fut détruite la bourgade de Deerfield dans le Massachusetts ; 36 habitants périrent, plus de cent furent emmenés prisonniers au Canada dont plusieurs furent tués en route par les Indiens.

1715. Natchez et Nouvelle-Orléans.—Vers 1715, les Français fondèrent Natchez sur la rive du Mississippi et la Nouvelle-Orléans à son embouchure.

1717. La Compagnie du Mississippi.—John Law, fameux spéculateur européen, fut l'agent principal d'une organisation qui prit le nom de "Compagnie du Mississippi". Cette corporation conserva un monopole et de grands privilèges imaginaires pendant plusieurs années. Les fonds s'élevèrent à une somme fabuleuse ; mais tout creva comme une bulle de savon. (Mississippi Bubble). (*A suivre.*)

De la lecture à haute voix dans l'enseignement primaire

PRONONCIATION—(*Suite*)

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

L'usage veut, en dépit des dictionnaires, qu'on prononce *yot'* pour *yacht*. Mais, à cette exception près, *a* n'a jamais le son de l'*a* ouvert.

armoïre	se prononce	<i>armoare</i>	et non	<i>ormoare</i>
entamer	“	<i>antamé</i>	“	<i>antomé</i>
pas	“	<i>pâ</i>	“	<i>po</i>
carrosse	“	<i>kârose</i> (I)	“	<i>koroce</i>
carré	“	<i>kâré</i>	“	<i>koré</i>
amarrer	“	<i>amaré</i>	“	<i>amoré</i>
bizarre	“	<i>bizare</i>	“	<i>bisore</i> , etc.

*
* *

La distinction entre l'*a* ouvert et l'*â* fermé est plus difficile à saisir. On pourra cependant, à l'aide des règles suivantes, résoudre la plupart des cas.

Posons d'abord comme RÈGLE GÉNÉRALE, que le signe *a*, au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, représente le son *a* ouvert, à moins qu'il ne fasse partie des combinaisons *ai*, *ay*, *au*, *am*, *an* et *æ* : *airs*, *montagne*, *opéra* ; et éliminons, comme autant d'EXCEPTIONS, les cas où il représente le son *â* fermé.

A est fermé :

1° Quand il est surmonté d'un accent circonflexe : *âge*, *théâtre*, *gâter*, etc.

Cependant, dans les terminaisons en *âmes*, *âtes*, et *ât* des verbes, *a* reste ouvert, malgré l'accent : *nous mangeâmes*, *vous aimâtes*, *qu'il cherchât*, etc.

2° Dans les mots en *ation* et *asion* : *nation*, *invasion*, etc.

Dans ces mots comme dans les autres, il faut sans doute éviter de prononcer les *a* trop fermés ; mais il faut aussi se bien garder de les prononcer ouverts. *Ni affectation*, *ni vulgarité*, c'est la règle.

3° Dans les mots en *adre* et leurs dérivés : *cadre*, *encadrer*, etc.

Cependant, il est ouvert dans *escadre*, et *iadre*.

4° Dans les mots suivants, où il est suivi de deux *s* : *amasser*, *basse*, *basesse*, *basset*, *casse*, *casser*, *cassis*, *concasser*, *classe*, *classer*, *contrebasse*, *délasser*, *déclasser*, *échasse*, *entasser*, *grasseyer*, *grasseyement*, *impasse*, *lasse*, *lasser*, *lassitude*, *nasse*, *passer*, *passer*, ses composés et ses dérivés, *ramasser*, *ressasser*, *tasse*, *tasser*, *trépasser* ; et dans tous les mots en *assion*, comme *passion*, sauf les verbes de la première conjugaison à la première personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif, où *a* est ouvert : *que nous aimassions*.

Dans tous les autres mots, où *a* est suivi de deux *s*, il est ouvert : *chasse*, *classique*, etc.

5° Dans les terminaisons en *aille* et en *ailles* : *bataille*, *paille*, *broussailles*, etc.

Sauf dans *médaille*, *limaïlle*, et dans les terminaisons en *aille* ou en *ailles* de certains verbes, comme *aller* (*qu'il aille*), *valoir* (*qu'il vaille*), *émaïller*, *défaïllir*, *assaïllir*, *faïllir*, *faloir*, *saïllir*, *détaïller*, *travaïller*, *tréssaïllir*, etc., où *a* suit la règle générale et reste ouvert.

6° Dans les terminaisons en *ailleur* et leurs dérivés : *raïller*, *rimaïller*, *taïller*, *raïlleur*, *taïlleur*, etc.

Sauf dans : *travaïller*, *détaïller*, *bataïller*, *émaïller*, *médailleur*, et leurs dérivés.

(1) Dans la figuration de la prononciation, chaque signe a sa valeur ordinaire ; ainsi *s* est toujours sifflant.

7° Quand il est suivi de la consonne *z*, ou de la consonne *s* prononcée *z* devant une voyelle : *topazé, gaz, naseau, phrase, écraser*, etc.

Cependant, *a* reste ouvert dans les mots : *basalte, basaner, basilic, basilique, casanier, caserne, casemate, casuiste, hasard*, et leurs dérivés.

8° Dans les terminaisons *as* : *pas, lilas, embarras*, etc., *as, atlas, hélas* ! etc.

Sauf à la deuxième personne du singulier des verbes, où il est ouvert : *tu as, tu aimeras*, etc.

9° Dans les terminaisons en *at* suivantes : *climat, nougat, chocolat, mandat, béal, grabat*.

Dans toutes autres finales en *at*, *a* est ouvert, quand il n'est pas surmonté de l'accent circonflexe : *magistral, candidat, avocat*, etc.

10° Dans les mots suivants : *ah ! affable, accabler, acclamer, blamer, bagarre (a médial), baron, baronne, barre, barrer, barreau, barrage (a initial), barrière, bagarre, (a médial), crabe, charron, charrue, charrette, carrière, carrosse, carré, carrer, cabrer, cadavre (a médial), diable, déclamer, délabrer, damner, condamner, érafler, éraflure, esclave, enflammer, espace, fable, flamme, gagner, haillon, havre, jarret, jadis, lacs, lacer, larron, marraine, magot, maçon, marron, marronnier, mardi, manne, miracle, miracle, navrer, narrer, oracle, oriflamme, proclamer, parrain, rare, racler et ses dérivés, réclamer, rafle, rasler, rateau, sabre et ses dérivés, sabre, sabrer, sabreur, tare.*

(à suivre)

ADJUTOR RIVARD.

Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.

A travers les écoles primaires

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. J. CUROT

NOTES EXTRAITES DE SES BULLETINS D'INSPECTION

(a) Le titulaire de l'école est-il compétent ? — Excellent, 2 ; très bien, 28 ; bien, 98 ; médiocre, 32 ; mal, 2.

(b) Depuis quand le titulaire enseigne-t-il dans l'école ? — 1 an, 101 ; 2 ans, 40 ; 3 ans, 12 ; 4 ans, 5 ; 5 ans, 2 ; 8 ans, 1 ; 12 ans, 1.

(c) Le titulaire est-il payé régulièrement ? — Oui, 56 ; non, 106.

(d) La discipline de l'école est-elle bonne ? — Très bien, 29 ; bien, 120 ; médiocre, 13.

(e) Y a-t-il progrès ? — Très bien, 4 ; bien, 64 ; médiocre, 59 ; mal, 35.

(f) Les salles de classe sont-elles assez grandes pour que chaque élève ait au moins 150 pieds cubes d'air ? — Oui, 51 ; non, 111.

M. J.-B. DEMERS

Je suis heureux de constater que les progrès accomplis durant l'année dans la presque totalité des écoles sont plus satisfaisants que ceux des années passées. Ce résultat, je n'en puis douter, est le fruit de deux innovations importantes qui ont été introduites dans notre système scolaire : la distribution de primes ou gratifications aux membres les plus méritants du personnel enseignant, et les conférences pédagogiques.

Les gratifications ont certainement eu l'effet de créer de l'émulation parmi les instituteurs et les institutrices, surtout chez les personnes qui entendent faire de l'enseignement une carrière, les autres sont demeurées plus ou moins indifférentes.

J'ai constaté avec satisfaction qu'il a été fait de très louables efforts par un bon nombre des membres du personnel enseignant pour suivre les instructions et mettre en pratique les conseils qui leur ont été donnés dans les conférences. J'en ai même rencontré qui, avec un maigre traitement de \$100 à \$120, ont poussé le dévouement jusqu'à fournir gratuitement aux enfants les cahiers de devoirs et autres fournitures de classes dont ceux-ci avaient absolument besoin, et que leurs parents négligeaient ou refusaient de leur procurer. Ils ont agi ainsi, m'ont-ils dit, dans le but de prouver à certaines commissions scolaires, très indifférentes à l'égard de leurs écoles, qu'il est facile de faire avancer les élèves lorsqu'ils sont pourvus de l'outillage nécessaire, tandis qu'il est impossible d'obtenir d'eux des résultats satisfaisants lorsqu'ils manquent des objets essentiels au succès de leurs études.

À propos des conférences, je me permettrai de soumettre très respectueusement à la considération des autorités les suggestions suivantes qui pourraient peut-être avoir leur utilité.

Je suis d'opinion que les conférences ne devraient pas être données exclusivement aux membres du personnel enseignant, mais que les commissaires d'écoles et les parents devraient être spécialement priés d'y assister. Je crois qu'une séance entière devrait être consacrée à traiter spécialement des devoirs des commissaires d'écoles et des parents, tant à l'égard des écoles et des enfants que des instituteurs, ainsi que des améliorations à apporter dans la construction des édifices et du mobilier scolaires.

Ces conférences devraient être faites par des conférenciers spéciaux, choisis parmi les personnes les plus compétentes en *science pédagogique pratique*. Et chacun d'eux serait chargé de traiter un sujet en particulier, comme la pédagogie, l'enseignement de la langue française, les mathématiques, la géographie et l'histoire, l'agriculture, etc. Ils pourraient alors préparer et traiter chacun leur sujet avec plus de soin et entrer dans beaucoup plus de détails.

Ce mode offrirait encore l'avantage immense que les mêmes sujets seraient traités d'une manière uniforme durant la même époque dans toute la province. De sorte que le grand nombre d'instituteurs qui changent chaque année d'un district à un autre ne seraient pas exposés à perdre le bénéfice des conférences données sur les sujets de première importance, et à entendre des répétitions sur des sujets d'importance secondaire, comme la chose arrivera fréquemment avec le mode actuel.

L'inspecteur pourrait être chargé de convoquer les conférences pour son district, de fixer conjointement avec les conférenciers la date et le lieu où elles seront faites, de choisir le local et de faire les autres préparatifs nécessaires. Il pourrait en outre fournir d'avance aux conférenciers des renseignements sur les besoins particuliers des localités, et leur faire connaître les principaux défauts dans le mode d'enseignement suivi, afin de leur fournir l'occasion de subvenir à ces besoins et de combattre ces défauts avec efficacité.

M. J.-Z. DUBEAU

Conformément au nouveau règlement du comité catholique, j'ai donné des conférences pédagogiques dans mon district d'inspection; 166 institutrices y ont assisté. Ce sont généralement celles qui se distinguaient dans l'enseignement qui en ont le plus profité. Ces conférences ont eu l'effet surtout de faire connaître le programme d'études. Quelques institutrices le surchargeaient en obligeant leurs élèves à apprendre, dans le livre, des matières qui ne sont exigées qu'oralement, ou encore, en donnant autant de temps à l'enseignement des matières secondaires qu'aux matières principales. Lorsque le programme sera bien connu, les institutrices rencontreront beaucoup moins d'opposition de la part des parents à en enseigner toutes les matières. J'ai constaté cette année que le dessin était beaucoup mieux enseigné.

Parmi les laïques qui se sont le plus distingués dans l'enseignement, je citerai M. Néré Tremblay, de St-Roch-des-Aulnaies ; Mlles Joséphine Gaudreau, de St-Pascal ; Eva Blanchard, de St-Philippe-de-Néri ; Aglaé Sirois, de St-André, et Adéline Lauzier, de St-Louis-de-Kamouraska.

Le 27 juin dernier, les écoles de mon district d'inspection étaient invitées à prendre part à un concours général. Ce concours a eu lieu dans 21 municipalités, sous la surveillance du curé de chaque paroisse. Deux élèves de chaque cours, dans une école, y ont été admis. Ceux de la même année concouraient ensemble. Les mêmes questions avaient été adressées à tous les curés de mon district. Elles étaient en rapport avec le programme d'études. Le résultat de ce concours devra être : de mettre de l'émulation chez les institutrices et les élèves, de faire enseigner toutes les matières du programme, de rendre l'enseignement et les examens uniformes, de faciliter la distribution des primes aux institutrices, et de procurer le moyen d'accorder des certificats d'études aux élèves de 4e, 5e et 6e années.

Je dois remercier MM. les curés de s'être chargés de la surveillance des élèves avec tant de bienveillance.

LOIS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE 1899

Dispositions nouvelles et amendements

AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLES

118. Dans le cas où ils réunissent deux ou un plus grand nombre d'arrondissements pour une même école, ou quand un arrondissement est trop étendu, les commissaires ou les syndics peuvent prendre des arrangements pour faire transporter à cette école et en ramener en voiture les élèves éloignés. *Nouveau.*

121. L'avis de la dissidence doit être fait en triplicata et signifié au président des commissaires, ou à leur secrétaire, et au surintendant de l'instruction publique avant le premier mai, et doit être signé par tous les contribuables qui veulent être dissidents.

Une copie de cet avis doit être déposée et conservée dans les archives des syndics.

143. Tous les actes administratifs des commissaires et des syndics d'écoles doivent être faits en vertu de résolutions adoptées à des sessions régulières de leur commission scolaire. *Nouveau.*

145. Tout curé catholique romain ou tout ministre du culte d'une autre croyance religieuse desservant une municipalité scolaire, bien que n'ayant pas qualité sous le rapport de la propriété, et tout contribuable du sexe masculin y résidant, sachant lire et écrire et habile à voter en vertu de l'article 148 de cette loi, est éligible à la charge de commissaires ou de syndics d'écoles.

147. Toute personne occupant une charge qui lui a été conférée par une commission scolaire en vertu de cette loi, ou qui a une entreprise pour cette corporation, ou qui se trouve dans le cas prévu par l'article 313 de cette loi, ne peut être membre de cette commission scolaire.

148. Pour avoir droit de voter aux élections de commissaires ou de syndics d'écoles, il faut être propriétaire de biens-fonds, ou être propriétaire seulement d'un bâtiment construit sur un lot de terre appartenant à autrui, être inscrit comme tel au rôle d'évaluation, et avoir acquitté toutes ses contributions scolaires. (*A suivre.*)

Leçons de choses

Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire* nous commencerons la publication d'une série d'articles de M. l'inspecteur B. Lippens sur l'enseignement des *Leçons de choses*.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE SIXIÈME—*Suite*

Du péché et des différentes espèces de péchés

62. Q. Qu'est-ce que l'envie ?

R. L'envie est une *tristesse* que l'on ressent à la vue du bien du prochain et une joie coupable du mal qui lui arrive.

— Il n'y a pas péché d'envie à désirer pour soi-même des biens semblables à ceux du prochain, pourvu que ce soit d'un désir modéré. Mais l'envieux éprouve un chagrin, non de ne pas avoir les biens qui lui manquent, mais de voir ces biens en possession d'un autre. De même l'envieux se réjouit du mal de son prochain même si lui-même n'en retire aucun avantage.

L'envie produit les haines, les chicanes, les calomnies, etc.

63. Q. Qu'est-ce que la gourmandise ?

R. La gourmandise est un amour *dérégé* du boire et du manger.

— Éprouver un certain plaisir à boire et à manger, préférer ce qui est meilleur à ce qui est moins bon dans la nourriture, ce n'est pas de la gourmandise. L'amour du boire et du manger est *dérégé* quand il porte à dépasser la mesure du besoin, ou à la recherche exagérée dans la qualité des aliments. La gourmandise conduit aux paroles et aux actions déshonnêtes, aux violences, etc.

64. Q. Quelle est la gourmandise la plus dangereuse ?

R. La gourmandise la plus *dangereuse* est l'ivrognerie, qui fait perdre la raison, rend l'homme *semblable à la bête*, et souvent le fait mourir.

— L'ivrognerie est la gourmandise la plus dangereuse pour le salut, car c'est celle dont on se corrige le plus difficilement ; elle est aussi la plus coupable car elle prive l'homme de sa raison, c'est-à-dire du plus beau don naturel que Dieu lui ait fait, enfin elle cause le malheur temporel non seulement de l'ivrogne lui-même mais encore de sa famille.

L'homme se distingue des animaux par la raison, en se privant de sa raison par l'ivrognerie l'homme se rend semblable à la brute ; il descend même au-dessous d'elle, puisqu'il perd par sa faute l'usage de ses membres et de son corps, ce qui n'arrive pas aux animaux les plus immondes.

65. Q. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. Il y a quatre moyens excellents pour ne pas tomber dans l'ivrognerie : 1. ne pas aller au cabaret ; 2. ne prendre aucune boisson anivrante entre les repas ; 3. fuir la société de ceux qui aiment à boire ; 4. s'engager dans la société de tempérance et en suivre les règles.

66. Q. Quels sont les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie ?

R. Les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie sont la colère, les juréments, les blasphèmes, les mauvaises paroles et les actions déshonnêtes.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

LEÇONS PRATIQUES DE GRAMMAIRE

VI. Nature de l'Adjectif.—Un adjectif est un mot qui désigne une qualité, une manière d'être d'une personne ou d'une chose. Vous pouvez reconnaître que beaucoup

d'adjectifs expriment la qualité d'une personne ou d'une chose en disant, soit ce qu'elle fait habituellement, soit ce qu'on en fait, c'est-à-dire l'action dont elle est le *sujet* ou l'*objet*.

Un garçon *boudeur*—qui boude
 Une apparence *trompeuse*—qui trompe
 Un animal *craintif*—qui craint
 Une bête *nuisible*—qui peut nuire
 Un terrain *productif*—qui produit

Ces adjectifs, et beaucoup d'autres que vous trouverez vous-mêmes, sont formés, vous le voyez, avec des verbes.

Nous savons déjà que les noms qui sont également formés avec des verbes, expriment la *nature* des choses, en disant aussi ce qu'elles font, ou ce qu'on en fait. Il y a donc beaucoup de ressemblance entre les noms et les adjectifs ? Sans doute, mais en même temps, il y a aussi une différence sensible.

Quand nous disons : un *laboureur*, nous désignons *celui qui laboure*. Remarquez que le métier de cet homme est de labourer ; il faut qu'il laboure, autrement il ne serait pas un *laboureur*. L'action de labourer est nécessaire au nom de *laboureur*, le mot exprime *ce qui est dans la nature de l'être* qu'on appelle ainsi ; c'est son nom.

Mais si nous disons : Un *enfant boudeur*, cela veut dire un *enfant qui boude* en ce moment, ou qui boude souvent. C'est une mauvaise qualité qu'a cet enfant ; mais elle n'est pas nécessaire à sa nature d'enfant (heureusement !) et la preuve, c'est qu'il y a beaucoup d'enfants qui ne boudent pas. Le mot *boudeur* exprime une qualité qu'on peut avoir, ou ne pas avoir, qui n'est pas forcément dans la nature de l'être dont on parle. Ce mot est un adjectif.

Comprenez-vous, maintenant, la différence qu'il y a entre un nom et un adjectif ?

Pour les distinguer l'un de l'autre, vous n'avez qu'à examiner si l'action exprimée par le verbe avec lequel est formé le mot que vous cherchez à reconnaître, est ou n'est pas nécessaire, par nature, à l'être ou à la chose.

Malgré cette différence, on emploie souvent le même mot, tantôt comme nom, tantôt comme adjectif. Comme nom, si c'est la nature de la personne ou de la chose qu'on veut exprimer, et alors on l'emploie seul : Un *brave*. Comme adjectif, si on veut indiquer la qualité ; et alors on le fait précéder ou suivre du nom de la chose ou de la personne : Un *enfant brave*. (-A suivre.)

Invention et rédaction

COURS ÉLÉMENTAIRE

I

Dites où l'on voit : Des charrues. Des casseroles. Des pétrins. Des sacs de blé et de farine. Des scies et des rabots. Des enclumes et des limes. Des truelles et des marteaux. Des arrosoirs et des plantoirs. Des tranchets et des alènes. Des aiguilles et des ciseaux. Des fusils et des épées. Des livres.

II

L'élève indiquera quelque chose de : *froid, chaud, verni, transparent, rouillé, cru, cuit*.....

Faire entrer chacun de ces mots dans de petites phrases analogues aux suivantes : Le vent est *froid* ce matin.—Ma tisane est encore *chaude*.—Louise a des bottines *vernies*.

III

1.—Nommer plusieurs produits que l'on tire de la terre : puis plusieurs produits que l'on tire de la mer.

On tire de la terre :

L'ardoise, — le blé, — le bois, — le fer, — la houille, — le marbre, — l'or, — le plomb, — la pomme de terre, — le sel, — le soufre.

On tire de la mer :

La baleine, — le corail, — l'éponge, — le goémon, — le hareng, — le homard, — le maquereau, — la morue, — la nacre, — la sardine, — le sel, — le varech.

2. — Dire à quoi servent les produits de la première liste :

L'ardoise sert à couvrir les maisons. — le blé sert à faire de la farine. — Avec le bois on fait les charpentes et les meubles. — Avec le fer on fait les outils. — La houille sert à faire le gaz. — Avec le marbre, on fait des statues.....

Même exercice sur les noms de la seconde liste :

Les baleines servent à garnir les corsages et les corsets. — Avec le corail on fait des parures. — L'éponge sert à éponger l'eau. — Avec le goémon, on fume les terres. — Le hareng se mange frais, ou saur, ou salé.....

COURS MOYEN

Style épistolaire

Lettres du jour de l'an

Cher papa,

Mes compagnes qui sont de grandes demoiselles, font à leurs parents de jolies lettres où elles disent les plus beaux compliments. Moi qui suis si petite et qui sais si peu de chose, que puis-je, mon cher papa, vous dire d'aimable et de joli ? Je ne sais si je vais vous plaire, mais je vous envoie ce que me dicte mon cœur.

Je vous aime, mon cher papa, de toutes mes forces et je veux vous aimer toujours. Quand j'ai vu le jour de l'an arriver, j'ai fait beaucoup de choses en pensant à vous. D'abord, j'ai demandé au bon Dieu de vous conserver la santé, ensuite, je l'ai prié de me faire obéissante, sage, respectueuse, studieuse, reconnaissante. Si je pouvais être tout cela, vous seriez, mon cher papa, je le sais parce que je vous l'ai entendu dire, bien content de votre petite fille qui vous embrasse bien tendrement.

A vous,

Hélène.

Mon cher papa,

Le jour de l'an est, dit-on, la fête de tous les enfants, parce qu'ils reçoivent des joujoux et des bonbons ; moi je trouve que c'est surtout parce qu'ils ont le bonheur d'exprimer plus librement à leurs parents l'affection qu'ils ont pour eux et les vœux qu'ils forment pour tout ce qui peut les contenter.

Moi, cher papa, une seule chose m'occupe aujourd'hui, c'est le plaisir de vous re-dire combien je vous aime et combien je désire vous voir heureux.

Croyez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y contribuer pendant cette année, afin de vous prouver que je veux mériter toutes les bontés que vous avez pour moi.

Marie.

COURS SUPÉRIEUR

PROVERBES EXPLIQUÉS

L'habit ne fait pas le moine : ce n'est pas la mise et l'extérieur qui doivent faire juger du mérite et du talent. — *Pour un moine l'abbaye ne faut* : une personne de moins ne doit pas entraver la marche d'une affaire. — *On a tous les ans douze mois* : on ne peut échapper à la marche du temps. — *Il ne faut pas la faucille dans la moisson d'autrui* : il ne faut pas empiéter sur les droits, sur les attributions d'autrui. — *Celui qui sème le vent moissonne la tempête* : celui qui excite des troubles en est lui-même victime. — *Comme tu sèmeras, tu moissonneras* : ta récompense sera proportionnée à ton travail. — *Il n'y a pas de montagne sans vallée* : toute chose a deux aspects, toute action sa réaction, toute médaille son revers. — *Si la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle* : si l'occasion ne se présente pas d'elle-même, il faut la faire naître. — *Il n'est que les montagnes qui ne se rencontrent jamais* : on se retrouve, on se rencontre.

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉES

JÉSUS BÉNIT LES ENFANTS

Jésus avait prêché toute la journée, il était très fatigué. Cependant, beaucoup d'enfants parmi le peuple voulaient aussi voir et entendre le bon Sauveur. Plusieurs fois, ils s'étaient faufilés dans la foule et s'étaient approchés de Jésus qui les avait caressés.

Comme le peuple s'en retournait, quelques pieuses mères amenèrent leurs enfants au Sauveur pour qu'il leur donnât sa bénédiction. Mais les Apôtres les renvoyaient. Jésus s'en aperçut et leur dit : " Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent." Alors ces enfants entourèrent le divin Sauveur. Il les bénit ; c'est-à-dire qu'il pria sur eux et leur accorda des grâces pour devenir sages et pieux.

Soyez bons, le Sauveur vous aimera et vous bénira aussi.

ELOCUTION. — Quel était le désir des enfants ? Avaient-ils réussi d'autres fois à s'approcher de Jésus ? Le bon Sauveur les avait-il repoussés ? Que firent quelques mères ? Les Apôtres ne voulaient-ils pas s'y opposer ? Que leur dit Jésus-Christ ? Comment Notre-Seigneur traita-t-il ces enfants ? Vous traite-t-il de même ?

COURS MOYEN

BEAUTÉ DE LA NATURE

Heureux, mes enfants, ceux qui vivent aux champs ! Dieu a disposé pour leur joie une fête plus belle que toutes les peintures. Apprenez à la regarder avec amour et reconnaissance. Apprenez à aimer la beauté sévère et triste de l'hiver, la joyeuse jeunesse du printemps, l'éclat de l'été, la mélancolie souriante de l'automne, la mystérieuse et religieuse paix d'une nuit sereine, l'adorable pureté de l'aurore, la splendeur royale du soleil couchant.

Apprenez à voir avec des yeux d'artiste ces mille tableaux que la nature vous offre tous les jours : une barque qui glisse au fil de l'eau, une clairière où la lumière dort sur la mousse au pied des chênes, une humble chaumière dont le filet de fumée monte droit dans l'air immobile du soir. Ne passez pas comme des aveugles à travers un monde qui est inépuisablement riche de grâce et de grandeur.

EXERCICES. — Rechercher les verbes contenus dans la dictée ci-dessus et dire le *sujet* ou le *complément* de chacun d'eux.

COURS SUPÉRIEUR

I

AIMONS NOTRE LANGUE

Aimez-la, parlez-la toujours cette bonne langue française. *Faites* en sorte de vous en approprier, de plus en plus, toute la *savoureuse* substance. Elle est harmonieuse et forte, elle est claire, elle est tendre. Elle est par essence un instrument incomparable pour exprimer avec mesure, avec précision, avec élégance, toutes les formes et jusqu'aux moindres nuances de la pensée. Rappelez-vous aussi qu'en des temps moins heureux *elle a été, la bonne langue française*, un des remparts les plus sûrs de votre *individualité nationale*. *Qu'elle reste* aux jours *bénis* de la réconciliation dans la liberté, la joie de nos foyers domestiques, la parure et la grâce de votre vie sociale ! Que le Saint-Laurent majestueux, en poursuivant sa course indifférente, ne se lasse pas de laisser glisser sur ses eaux, comme autant de messagers de l'ancienne patrie, des mots de sonorité française ! Que, de même, la statue d'*airain* où *se fixe*, pour la postérité, la figure aus-

tère de Champlain, ne cesse pas d'entendre chanter, autour de son piédestal, la cadence du "doux parler de France," et qu'ainsi soient attestés, de génération en génération, la noble durée de son œuvre et l'immortalité de son nom.

KLECZKOWSKI, Consul de France.

(Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Champlain, en 1898.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Aimez-la, parlez-la* : Quel mode ? Impératif. — *Faites* : forme irrégulière : *fais, faisons, faites* (au lieu de *faisez*). — *savouréuse* : donnez le nom ? *saveur*, donnez un autre mot dans lequel le son *eu* se change de même en *ou* ? *rigueur, rigoureux*. Le son *eu* a remplacé le son *ou* dans beaucoup de mots ; on disait autrefois *prouve* pour preuve. Dans "le Gland et la Citrouille" La Fontaine fait encore rimer *preuve* (prouve) avec *trouve*.

"Sans en chercher plus loin la *prouve*
Dans les citrouilles je la trouve."

—*elle... la bonne langue française* : pléonasme. L'auteur semble ne pas se lasser de prononcer ces mots *langue française*, pour montrer combien il l'aime. — *individualité nationale* : caractère qui fait que les Canadiens-Français sont considérés comme une nation. — *Qu'elle reste* : l'impératif n'ayant pas de 3^eme personne, on emploie le subjonctif pour commander. — *bénis* : différence entre *béni* et *bénil* ? *béni* signifie *comblé de biens, glorifié* ; *bénil* signifie *consacré* par des prières spéciales. — *airain* : donnez un synonyme ? *bronze* : que fait-on en airain ou en bronze ? les cloches, les canons, les statues. L'airain ou bronze est un alliage de cuivre, d'étain et de zinc ; dans le *bronze argentin* des cloches, il entre aussi de l'argent. — *se fixe* : quel est le sujet ? *figure*. — *cesse* : le sujet ? *statue*. — "doux parler de France" : pourquoi les guillemets ? expression fréquente par laquelle on désignait autrefois la *langue française*. Le mot *parler* est pris substantivement comme dans les expressions : *le manger et le boire*. — *soient* : le sujet ? Il y en a deux : *durée, immortalité*. Le subjonctif est ici *impératif* comme plus haut.

II

DÉVOUEMENT DE NOS FONDATEURS

Pendant que sur la terre de France d'autres se disputaient la gloire, les honneurs, la fortune, qu'on y devenait comte, duc, maréchal, et que le clergé et l'Eglise, après les désastres de la Réforme, jouissaient d'une paix et d'une tranquillité relative, ici on défrichait, on évangélisait, on mourait en silence. Des hommes dont la légitime ambition aurait pu prétendre à tout, des prêtres pleins de science et de vertu, s'ensevelirent au milieu de nos forêts vierges, combattirent la barbarie sur les bords du grand fleuve, rendirent le sol fécond, peuplèrent les solitudes, fertilisèrent de leurs sueurs et de leur sang cette terre qu'ils voulaient conquérir à la civilisation et à la foi ; et tout cela, sans gloire, sans faste, sans espérer d'autre récompense terrestre que la mort ou l'oubli. *La mort, ils la rencontrèrent* souvent et sous ses formes les plus terribles. Ils furent scalpés, brûlés vifs, torturés d'une manière atroce, ou bien s'éteignirent après une pénible carrière, minés par les souffrances et les privations. Mais l'oubli : ah ! messieurs, c'est à vous de répondre. Ont-ils rencontré l'oubli, ceux qui ont fait les premières pages de notre histoire une véritable épopée ? Non, non, nous ne les avons pas oubliés. Nous ne vous avons pas oubliés, héros de la religion et de la patrie, dont les grandes figures nous apparaissent environnées de l'auréole du martyr et du sacrifice !

THOMAS CHAPAIS.

(Discours et Conférences).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Pendant que... qu'* : La conjonction *pendant que*, se remplace souvent par *que*, lorsqu'elle doit être répétée. — *Maréchal* : Le plus haut grade dans l'armée. — *Réforme* : nom que les protestants donnèrent à leur doctrine, ils avaient la prétention de réformer l'Eglise. — *Jouissaient* : le sujet ?... il y en a deux : *clergé, Eglise*. — *vertu* : quelle différence si on mettait le pluriel ? le mot aurait moins de force ; le singulier indique que ceux dont on parle pratiquaient la vertu sous toutes ses formes ; le pluriel indiquerait seulement un grand nombre de vertus. — *forêts vierges* : dans lesquelles on n'a pas encore pénétré. — *sueurs* : pourquoi le pluriel ? le singulier serait ridicule ici, car la sueur n'est pas assez abondante pour arroser, il faut des sueurs répétées souvent et longtemps. Quoique *sueurs* soit pris ici au figuré, la remarque n'en est pas moins exacte. — *faste* : pompe, magnificence, éclat. — *La mort, ils la rencontrèrent* : Pléonasme pour mettre le complément *mort* plus en relief. — *scalpés* : scalper signifie enlever la peau de la tête pour laisser le crâne à nu. Un *scalpel* est un instrument tranchant de chirurgie. — *messieurs* : donnez le singulier ? *monsieur* : on prononce *mé-cieu, me-cieu*. Combinaison de l'adjectif possessif et du mot *sieur* diminutif de *seigneur*. On peut faire la même remarque sur *madame, mesdames*. — *Qui ont fait des pages de notre histoire une véritable épopée* : compl. direct ?... *épopée*. Il devrait être placé avant le compl. indirect, étant plus court : *une véritable épopée* (3 mots), *des pages de notre histoire* (5 mots). La clarté demande ici qu'il soit placé après ; de plus l'intérêt croit en faisant attendre le compl. direct. — *oubliés* : compl. dir. les masc. plur. précédé. — *Nous ne vous avons pas oubliés, etc.* : Différence entre cette apostrophe et celle de la phrase précédente ? La première est une simple apostrophe aux auditeurs ; la seconde est une *proposée* s'adressant aux morts que l'auteur fait revivre pour ainsi dire en leur parlant comme s'ils étaient devant lui. — *environnées* : compl. attributif de *figures*. *En nous apparaissant*, les figures sont environnées.

ANALYSE

I

ANALYSE GRAMMATICALE

Le but de l'humanité ce n'est pas le bonheur, c'est la perfection intellectuelle et morale.

Le,	art. simple, m. s., dét. but
but,	n. comm., m. s., suj. de est
de,	prép., unit but et humanité
la,	art. simple, f. s., dét. humanité
humanité,	n. comm., f. s., compl. dét. de but
ce,	pron. dém., m. s., suj. de est, <i>répété par pléonasm</i> e
ne pas,	adv. de nég., modifie est
est,	v. subs. être, 4ème conj., mode ind., au prés., 3e pers. du sing., être, étant, été, je suis, je fus
le,	art. simple, m. s., dét. bonheur
bonheur,	n. comm., m. s., att. de but
ce,	pron. dém., m. s., suj. de est
est,	v. subs. être, 4ème conj., mode ind., au prés., 3e pers. du sing., être, étant, été, je suis, je fus
la,	art. simple, f. s., dét. perfection
perfection,	n. comm., f. s., att. de ce
intellectuelle,	adj. qual., f. s., qual. perfection
et,	conj., unit intellectuelle et morale
morale,	adj. qual., f. s., qual. perfection

II

ANALYSE LOGIQUE

Du pied des montagnes jaillissent des sources, et des intervalles qui séparent leurs sommets s'échappe un air frais que l'on respire avec bonheur.

Il y a quatre propositions dans cette phrase.

1ère PROPOSITION : Du pied des montagnes jaillissent des sources.—*Prop. princ.*

Des sources Suj. simpl. et incomp.

Sont Verbe combiné.

Jaillissant Attri. simpl. et comp : son compl. circ. du pied des montagnes.

(Du pied des montagnes.)

2me PROPOSITION : Et des intervalles s'échappe un air frais.—*Prop. Princ. coordonnée.*

Air Suj. simpl. et comp. : son comp. dét. un et qual. frais. (Un frais).

Est Verbe combiné.

Echappant Attri. simpl. et comp. : son comp. dir. *se*, et circ. *des intervalles*.

(se des intervalles).

3me PROPOSITION : Qui séparent leurs sommets : Compl. dét. (complète intervalles).

Qui Suj. simpl. et incomp.

Sont Verbe combiné.

Séparant Attri. simpl. et comp. : son comp. direct *leurs sommets*.

(Leurs sommets)

4me PROPOSITION : Que l'on respire avec bonheur. Comp. dét. (complète air.)

On Suj. simpl. et incomplex.

Est Verbe combiné.

Respirant Attri. simpl. et comp. : son compl. direct *que*, et circ. de manière

(Que avec bonheur) *avec bonheur*.

Récitations

COURS ÉLÉMENTAIRE

DEUX SŒURS

Elles vont la main dans la main ;
On ne les voit jamais qu'ensemble :
Sans que l'une à l'autre ressemble,
Toujours dans le même chemin,
Elles vont la main dans la main.

Jamais de pleurs ni de querelles ;
A ces deux cœurs qui ne font qu'un,
Livres, jouets, tout est commun ;
Tout gaîment se partage entre elles ;
Jamais de pleurs ni de querelles.

LAPRADE.

COURS MOYEN

LE COIN DU GRAND'PÈRE

Ce coin près du foyer, c'est le coin du grand-père.
C'est là, je m'en souviens, qu'il aimait à s'asseoir,
Les pieds sur les chenets, dans sa vieille bergère,
Là qu'il lisait le jour et sommeillait le soir.

Je crois le voir encor. Sa tête couronnée
De beaux cheveux blanchis par l'âge et le chagrin,
Se penchait en avant, doucement inclinée ;
Son visage était grave à la fois et serein.

... Puis il était si bon pour moi !— Dès que décembre,
Neigeux, humide et froid, me fermait le jardin,
Souvent, à ses côtés, je jouais dans la chambre ;
Vénérable grand'père et petit fils mutin !

TOURNIER.



COURS SUPÉRIEUR

LE FUSEAU DE LA GRAND'MÈRE

Ah ! le bon temps qui s'écoulait
Dans le moulin de mon grand'père
Pour la veillée on s'assemblait
Près du fauteuil de ma grand'mère ;
Ce que grand'père racontait,
Comme on silence on l'écoutait !
Et comme alors gaîment trottait
Le vieux fuseau de ma grand'mère !
Comme il trottait !
Et quel bon temps ! quel temps c'était !
Grand'père était un vieux bonhomme,
Il avait bien près de cent ans ;

Tout était vieux sous son vieux chaume,
 Hors les enfants de ses enfants.
 Vieux vin dans de vieilles armoires,
 Vieille amitié, douce toujours,
 Vieilles chansons, vieilles histoires,
 Vieux souvenirs des anciens jours !
 Grand'mère était la gaité même ;
 On la trouvait toujours riant ;
 Depuis le jour de son baptême
 Elle riait en s'éveillant.
 De sa maison, riant asile,
 Elle était l'âme : aussi, depuis
 Que son fuseau reste immobile,
 On ne rit plus dans le pays.....

E. PLOUVIER.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 3 et 13 ? 13 et 13 ? 3 et 23 ? 13 et 23 ? 3 et 33 ? 13 et 33 ? etc.
 — 3 et 14 ? 13 et 14 ? 3 et 24 ? 13 et 24 ? 3 et 34 ? 13 et 34. — 3 et 15 ? 13
 et 15 ? 3 et 25 ? 13 et 25 ? 3 et 35 ? 13 et 35 ? etc. — 3 et 16 ? 13 et 16 ? 3
 et 26 ? 13 et 26 ? 3 et 36 ? 13 et 36 ? etc. — 3 et 17 ? 13 et 17 ? 3 et 27 ? 13
 et 27 ? 3 et 37 ? 13 et 37 ? etc. — 3 et 18 ? 13 et 18 ? 3 et 28 ? 13 et 28 ? 3
 et 38 ? 13 et 38 ? etc. — 3 et 19 ? 13 et 19 ? 3 et 29 ? 13 et 29 ? 3 et 39 ? 13
 et 39 ? etc. — 3 et 20 ? 13 et 20 ? 3 et 30 ? 13 et 30 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

14. Dans un mille il y a 1760 verges, combien y a-t-il de pieds dans 15
 milles ? Rép. 79200.

15. Un cultivateur a 24 vaches et 93 moutons. La valeur totale de ces
 animaux est de \$1521. Si le prix d'un mouton est de \$5, quel sera le prix
 d'une vache ? Rép. \$44.

16. Combien de jours un cheval mettra-t-il à manger 18 minots d'avoine
 si sa portion par jour est de 12 pintes ? (*Dans 1 minot il y a 8 gallons.*) Rép.
 48 jours.

17. Combien y a-t-il de gallons dans 1696 chopines de lait et quelle en
 est la valeur à 28 cents le gallon ? Rép. 212 gallons.—\$59.36.

18. Combien d'onces dans 4 quintaux, 15 livres et 12 onces de beurre ?
 Rép. 6652 onces.

NOMBRES PREMIERS.— NOMBRES DIVISIBLES.

La connaissance des *nombres premiers* et des *nombres divisibles*, outre sa grande utilité dans les
 opérations avec les fractions, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue
 puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer
 les tables dans leur mémoire.

A quelle classe de nombre appartient 25 ? A la classe des nombres divi-
 sibles ; les facteurs sont : 5, 5.—26 ? Nombre divisible ; les facteurs sont : 13,
 2.—27 ? Nombre divisible ; les facteurs premiers sont : 3, 3, 3,—autre facteur

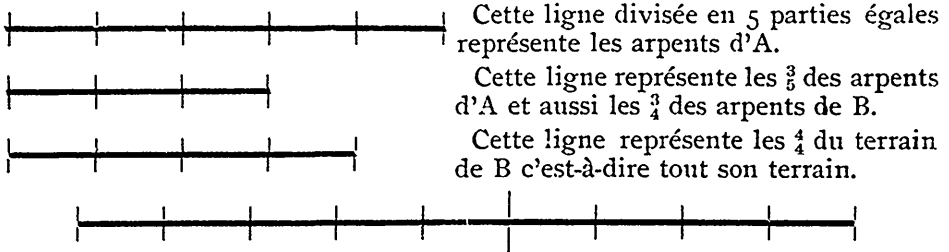
9.—28? Nombre divisible ; les facteurs premiers sont : 2, 2, 7, — les autres facteurs sont 4 et 14. —29? 29 n'a pas de facteurs, c'est un nombre premier. —30? Nombre divisible ; les facteurs premiers sont : 2, 3, 5,—les autres facteurs sont 6, 10, 15. — 31? 31 n'a pas de facteurs, c'est un nombre premier. —32? Nombre divisible ; les facteurs premiers sont : 2, 2, 2, 2,—les autres facteurs sont : 4, 8, 16.—33? 33 nombre divisible ; les facteurs premiers sont : 3 et 11.—34? 34 nombre divisible ; facteurs : 2 et 17.—35? 35 nombre divisible ; facteurs : 7 et 5.—36? 36 nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 3, 3,—autres facteurs : 4, 6, 9, 12, 18.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

10. La surface totale des terrains de A et B, est de 396 arpents. Les $\frac{3}{5}$ du nombre d'arpents d'A égalent les $\frac{3}{4}$ des arpents de B. Combien ont-ils chacun ?

SOLUTION



Cette ligne divisée en 5 parties égales représente les arpents d'A.
 Cette ligne représente les $\frac{3}{5}$ des arpents d'A et aussi les $\frac{3}{4}$ des arpents de B.
 Cette ligne représente les $\frac{4}{4}$ du terrain de B c'est-à-dire tout son terrain.

La quatrième ligne, divisée en 9 parties égales, représente la somme des arpents d'A et de B, c'est-à-dire 396 arpents.

Puisqu'il y a 9 parties égales dans le tout, chaque partie est $\frac{1}{9}$ du tout, et la part de A est $\frac{5}{9}$ du tout, ou $\frac{5}{9}$ de 396 arpents = 220 arpents. Rép.

La part B est $\frac{4}{9}$ du tout, ou $\frac{4}{9}$ de 396 = 176 arpents. Rép.

AUTRE SOLUTION

$$\begin{aligned} \frac{3}{5} \text{ de A} &= \frac{3}{4} \text{ de B.} \\ \frac{1}{5} \text{ " " } &= \frac{1}{4 \times 3} \text{ de B.} \\ \frac{5}{5} \text{ " " } &= \frac{3 \times 5}{4 \times 3} \text{ de B.} = \frac{5}{4} \text{ de B.} \end{aligned}$$

Ainsi le terrain de A est égal au terrain de B plus $\frac{1}{4}$ du terrain de B.

Le terrain de B contient $\frac{4}{4}$ et le terrain d'A équivalent à 5 fois $\frac{1}{4}$ du terrain de B c'est-à-dire à $\frac{5}{4}$ du terrain de B.

A et B ont ensemble un terrain de 396 arpents, ce qui équivalent à $\frac{9}{4}$ du terrain de B.

$$\begin{aligned} \frac{9}{4} \text{ du terrain de B} &= 396 \\ \frac{1}{4} \text{ " " " B} &= \frac{396}{9} \\ \frac{4}{4} \text{ " " " B} &= \frac{396 \times 4}{9} = 176. \text{ Le terrain de B.} \\ \frac{5}{4} \text{ " " " B} &= \frac{396 \times 5}{9} = 220. \text{ Le terrain de A.} \end{aligned}$$

SOLUTION PAR SUPPOSITION

Supposons que le terrain de A soit de 5 arpents. (Nous choisissons 5 parce qu'il est facile de trouver et de prendre les $\frac{3}{5}$ de ce nombre.)

Les $\frac{3}{4}$ du terrain de A seront de 3 arpents, mais comme les $\frac{3}{4}$ du terrain de A égalent les $\frac{3}{4}$ du terrain de B, il s'ensuit que les $\frac{3}{4}$ du terrain de B égalent aussi 3 arpents.

$$\frac{3}{4} \text{ de B} = 3 \text{ arpents.}$$

$$\frac{1}{4} \text{ de B} = \frac{3}{3}$$

$$\frac{1}{4} \text{ de B} = \frac{3}{3} \times 4 = 4 \text{ arpents, le terrain de B si le terrain de A est de 5 arpents.}$$

Par supposition.—A a 5 arpents ; B a 4 arpents ; alors les deux auront 9 arpents.

Autant de fois 396 arpents contiendront 9 arpents, autant de fois A aura 5 arpents et B 4 arpents.

$$396 \div 9 = 44 \text{ fois}$$

$$44 \times 5 \text{ arpents} = 220 \text{ arpents}$$

$$44 \times 4 \text{ " } = 176 \text{ "}$$

RÈGLES DE SOCIÉTÉ ET RÉPARTITIONS PROPORTIONNELLES

5. B commence le commerce avec un capital de \$15000. Trois mois plus tard C forme une société avec B et contribue, pour sa part de capital, un terrain de 125 acres. A la fin de l'année le bénéfice est de \$4500, dont C prend \$1800. Quelle était la valeur du terrain par acre ?

Solution :

Dans ce problème et ses analogues, il faut ramener les bénéfices à la même unité de temps.

$$\text{Le bénéfice total} = \$4500.$$

$$\text{Le " de C} = \$1800.$$

$$\text{Donc le bénéfice de B} = \$4500 - \$1800 = \$2700.$$

On ramène les bénéfices à la même unité de temps, en faisant ce raisonnement :

$$\text{Le bénéfice de B pour 12 mois} = \$2700$$

$$\text{" " " " 1 " } = 2700 \div 12 = \$225$$

$$\text{Le bénéfice de C " 9 " } = 1800$$

$$\text{" " " " 1 " } = 1800 \div 9 = \$200$$

La question peut maintenant s'énoncer de la manière suivante : Si \$15000 rapportent \$225 de bénéfice, quelle capital rapportera \$200 de bénéfice ?

$$\frac{15000 \times 200}{225} = \$13333\frac{1}{3}$$

Ainsi la valeur du placement de C, c'est-à-dire, des 125 acres est de \$13333 $\frac{1}{3}$.

$$\text{La valeur d'un acre est de } \$13333\frac{1}{3} \div 125 = \$106\frac{2}{3}.$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Equations du 1er degré à une inconnue et à deux inconnues :

14. Deux ouvriers travaillent ensemble ; le premier gagne par jour $\frac{1}{3}$ de plus que le second. Au bout d'un certain temps, le premier qui a travaillé 10 jours de plus que le second, a reçu \$24, tandis que l'autre a reçu \$12 ; combien chacun gagne-t-il par jour ?

SOLUTION :

Soit $3x$ le nombre de centins que gagne le 2^{me}
alors $4x$ " " " " " " " " 1^{er}

Soit y le nombre de jours de travail du second.

Alors $y + 10$ le nombre de jours de travail du premier.

Multipliant $3x$ le salaire journalier du second par y la lettre qui représente ses jours de travail on a $3xy$, son salaire total = \$12.

Multipliant $4x$ le salaire journalier du premier par $y + 10$ l'expression qui représente ses jours de travail on a : $4xy + 40x$, son salaire total = \$24.

$$(1) 4xy + 40x = \$24 \text{ ou } 2400 \text{ centins.}$$

$$(2) 3xy = \$12 \text{ ou } 1200 \text{ "}$$

Multipliant (1) par 3 et (2) par 4 on a :

$$(3) 12xy + 120x = 7200 \text{ centins}$$

$$(4) 12xy = 4800 \text{ "}$$

Soustrayant (4) de (3) on a :

$$120x = 2400 \text{ centins.}$$

$$x = \frac{2400}{120}$$

$$3x = \frac{2400 \times 3}{120} = 60 \text{ centins. Rép.}$$

$$4x = \frac{2400 \times 4}{120} = 80 \text{ centins. Rép.}$$

Premiers éléments de Géométrie pratique

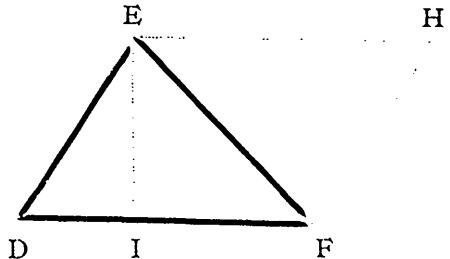
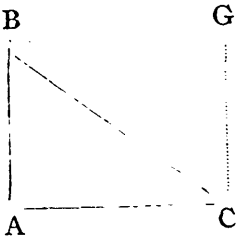
DES TRIANGLES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites la faire par l'élève.

PROCÉDÉ pour faire trouver la règle à suivre en évaluant la surface d'un triangle dont la base et la hauteur sont données.

Soit à trouver la surface des deux triangles suivants : A B C et D E F.



Menant la ligne B G parallèle à A C et C G parallèle à A B on forme un parallélogramme A B G C, dont la surface est double de celle du triangle A B C.

Menant la ligne E H, parallèle à D F, et la ligne F H, parallèle à D, E, on forme un parallélogramme, D E H F, dont la surface est double de celle du triangle D E F.

Donc un triangle quelconque est la moitié d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur : le triangle A B C, et le parallélogramme A

B G C ont la même base A C et la même hauteur A B ; — le triangle D E F et le parallélogramme D E H F ont la même base D F et la même hauteur E I.

La règle pour trouver la surface d'un parallélogramme déjà connue est la suivante : Multipliez sa base par sa hauteur.

Le triangle étant la moitié du parallélogramme ayant même base et même hauteur on aura donc :

Règle.—Pour trouver la surface d'un triangle multipliez sa base par sa hauteur et divisez le produit par 2.

34. La base A C du triangle A B C a 48 pouces et la hauteur A B, 36 pouces,—quelle est la surface du triangle en pouces,—quelle en est la surface en pieds carrés ?

$$(48 \times 36) \div 2 = 864 \text{ pouces}$$

$$864 \div 144 = 6 \text{ pieds.}$$

35. La base, D F, du triangle D E F, a 168 pouces et la hauteur, E I, a 126 pouces quelle en est la surface en pouces, en pieds carrés et en verges carrées ?

$$(168 \times 126) \div 2 = 10584 \text{ pouces}$$

$$10584 \div 144 = 73\frac{1}{2} \text{ pieds}$$

$$73\frac{1}{2} \div 9 = 8\frac{1}{6} \text{ verges.}$$

J. AHERN.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

QUESTIONS SUR L'EXEMPLE PRÉCÉDENT.—(Voyez le numéro de novembre.)

1. Dans quels comptes faut-il inscrire le premier item ? Dans le compte d'Effets à payer et dans le compte du Propriétaire.— 2. De quel côté du compte d'Effets à payer faut-il inscrire le 1er item, et pourquoi ? Du côté du crédit, parce que la règle dit : En commençant, créditez le compte d'Effets à payer de la valeur de tous les effets à payer que vous devez.— 3. Dans quels comptes faut-il inscrire le 2e item ? Effets à payer et Marchandises.— 4. De quel côté d'Effets à payer et pourquoi ? Du côté du crédit, parce que la règle dit : Créditez le compte d'Effets à payer de la valeur de tous les effets à payer donnés.— 5. Dans quels comptes faut-il inscrire le 3e item ? L. Pigeon et Effets à payer.— 6. De quel côté d'Effets à payer et pourquoi ? Au crédit, parce que la règle dit : Créditez le compte d'Effets à payer de la valeur de tous les effets à payer donnés.— 7. Dans quels comptes faut-il inscrire le 4e item ? Effets à payer et Caisse.— 8. De quel côté d'Effets à payer et pourquoi ? Au débit, parce que la règle dit : Débitez le compte d'Effets à payer de la valeur de tout effet à payer racheté.— 9. Dans quels comptes faut-il entrer le 5e item ? — 10. De quel côté du compte d'Effets à payer et pourquoi ? — 11. Dans quels comptes faut-il entrer le 6e item ? Effets à payer et Marchandises.— 12. De quel côté d'Effets à payer et pourquoi ? Au débit d'Effets à payer, parce que la règle dit : Débitez le compte d'Effets à payer de la valeur de tout effet à payer racheté.— 13. Dans quels comptes faut-il inscrire le 7e item ? — 14. De quel côté du compte d'Effets à payer faut-il inscrire le 7e item et pourquoi ? Etc., etc.— 15. Quelle est la valeur totale des effets à payer donnés ? \$1417.— 16. Quelle est la valeur totale des effets à payer rachetés ? \$668.— Combien devons-nous encore sur billets ? \$749.

Effets à payer (Billets payables)

Exercices sur le compte d'effets à payer.—17. Ex.—1. Je dois un billet payable à l'ordre de W. Paré, \$75.—2. J'achète de L. Pagé, contre mon billet à son ordre, mdises, \$25.—3. Je donne à Ed. Miller, à compte, mon billet, payable à son ordre \$100.—4. J'acquies mon billet à l'ordre de L. Pagé, \$25.—5. J'achète de Jos. Martin, contre mon billet, mdises, \$130.—6. J'achète de Ed. Cloutier, contre mon billet, son ordre, mdises, \$80.—7. Je vend des mdises à J. Black et je reçois en payement mon billet à l'ordre de Ed. Miller, \$100.—8. J'acquies mon billet à l'ordre de W. Paré, \$75.

Quel est le total des effets à payer faits par nous? Rép. \$410. Quel est total des effets à payer rachetés ou acquittés par nous? Rép. \$200 Quel est le montant des effets à payer par nous, encore dûs? Rép. \$210. J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LESSON THIRTIETH

The order followed in these lessons has been: the sentence; the complete subject; the complete predicate; the bare subject; a name, word, noun or pronoun; the bare predicate, a verb.—The compound sentence; the independent clause; the joining word, a conjunction.—The complex sentence; the independent clause,—the dependent or subordinate clause; the joining word, a conjunctive pronoun.—words that go with name-words, adjectives.

Dictate the following sentences: 1. Red roses bloom in our garden. 2. The roses blooming in our garden are red.

Q. Is any word in the first sentence an adjective, and if yes, what word? Red. Q. Which word does it modify, limit, qualify, or describe? It modifies the noun *rose*, the bare subject. Q. What is an adjective used to modify the subject of a sentence called? An adjective used to modify the subject of a sentence is called a *modifier of the subject*. Q. What is the adjective *red*? It is a modifier of the subject. Q. Read the first sentence leaving out the adjective *red*. Q. Is the adjective *red* necessary to the sense? No, it is not necessary to the sense. Q. Name the adjectives in the second sentence? *The* and *red*.—Q. To which part of the second sentence does the adjective *red* belong? It belongs to the predicate. Q. Read the second sentence leaving out the adjective *red*. Q. Is the adjective *red* necessary to the sense? Yes it is necessary to the sense.

Predicate adjectives.—Adjectives that form a necessary part of the predicate are called *predicate adjectives*, or are said to be used *predicatively*.

The verbs after which predicate adjectives are chiefly used are *am, is, are, was, were, become, call, seem, look, appear, etc.*

Exercise.—*Underline any adjectives that are used predicatively in the following sentences:*

1. The bee is *industrious*. 2. The industrious bee gathers honey. 3. Gold is *precious*. 4. This box seems *light*. 5. The soul is *immortal*. 6. The truthful boy is always believed. 7. That boy is *truthful*. 8. The sweet honey is in the jar. 9. Honey is *sweet*. 10. Iron is *useful*. 11. The hungry dog stole the meat. 12. The dog was *hungry* and stole the meat. 13. The day was *hot* and *sultry* when he started. He started on a hot and sultry day. 14. This glass is *thick* and *transparent*. 15. The thick glass in this window is *transparent*.

DICTATION

SIR W. NAPIER AND THE CHILD

The famous soldier, Sir William Napier, in the course of one of his *walks*, met a little girl who was standing over the *pieces* of a broken bowl and *crying* bitterly. He asked her what *was the matter*. The child said she had taken her father's dinner to him in the *hay-field*, and was on her way home when she *dropped* the bowl and broke it. She asked Sir William if he could *mend* it. "No," said he smiling, "but I can give you a six pence to buy another." He was *vexed* when he felt in his pockets to *find* that he had not a six pence about him. "Come here to-morrow at the same *time*, and I will bring you the six pence." The little girl went away *happy*.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes aux mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Famous, celebrated.—*Walks*, rambles.—*Pieces*, fragments.—*Crying*, weeping.—*Was the matter*, she was crying about.—*Said*, replied.—*Taken*, carried.—*Hay-field*, meadow.—*On her way*, returning.—*Dropped*, let fall.—*Mend*, repair.—*Vexed*, annoyed.—*Find*, discover.—*Time*, hour.—*Happy*, satisfied.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

(Suite)

Le rationalisme a tort. Le joug de la foi n'est en aucune façon imposé par la violence. Il est conforme aux lois de la psychologie qui admet trois voies différentes par lesquelles notre esprit arrive à la vérité : l'évidence, la démonstration et l'autorité légitime.

Cette autorité peut convenir au témoin véridique, à qui nous accordons tous les jours notre adhésion : elle appartient au précepteur, et l'on ne saurait la contester aux milliers de voix qui, d'âge en âge, nous transmettent les enseignements de la tradition.

Comment voudrions-nous la refuser à Dieu qui n'est pas comme nous le simple miroir d'une science d'emprunt, mais l'auteur et la source de toute vérité ?

Certes, entre l'intelligence incréée qui dans un seul et même acte se connaît elle-même, embrasse le domaine infini de ses connaissances, pénètre les moindres parties de l'univers pour en scruter tous les mystères, descend vers l'homme pour lui enseigner des vérités qu'il ignore, entre ce Dieu, dis-je, et le prophète de l'islamisme qui promène et impose sa doctrine tyrannique, le cimeterre à la main, il y a une différence que le rationalisme ne devrait pas ignorer.

Quoiqu'il en soit, sans nous attarder davantage aux doléances de la libre pensée, nous allons aborder résolument la question que nous avons entrepris de traiter : Une révélation est-elle nécessaire ?

Il va de soi que les véritables mystères, qui sont de leur nature inaccessibles à la raison, ne peuvent être connus sans révélation.

Il est également certain que dans l'hypothèse d'un état surnaturel auquel l'homme pourrait être élevé, il lui faudrait de toute nécessité la connaissance de la fin de cet état, de la volonté de Dieu qui l'y appelle et des moyens qui pourraient l'y conduire.

Aussi, comme il n'est pas encore démontré que nous soyions appelés à une pareille destinée, je me contenterai de prouver que la raison humaine, aidée de la philosophie, n'ayant pu réussir après des siècles d'expérience à maintenir le genre humain dans les bornes du devoir, à réprimer ses vices et à lui faire rendre à Dieu un culte convenable, la révélation des vérités rationnelles, au moins, est devenue nécessaire.

Il nous suffira de faire appelle à l'histoire pour nous convaincre de la vérité de notre affirmation. En effet, si nous voulons nous donner la peine de recueillir les tristes aveux de l'antiquité grecque et romaine, qui résument le mouvement de la pensée humaine pendant les siècles qui ont précédé le christianisme, nous serons édifiés sur la dégradante immoralité des peuples abandonnés aux seules lumières de la raison.

Un ciel peuplé de dieux adultères, voleurs, ivrognes, incestueux, colères, rancuniers, jaloux, cruels envers les pauvres humains et sanguinaires dans

leurs cultes ; " tel était, dit d'Arras, le type divinisé de la famille que les théogonies d'Homère et d'Hésiode plaçaient au sommet de l'Olympe, et proposaient à l'adoration des peuples.

Les mystères ou cérémonies du paganisme étaient dignes en tous points de ces divinités personnifiant tous les vices. Ceux d'Eleusis, de Bacchus et de la Grande déesse resteront célèbres par leur impudicité révoltante. Saint Augustin, citant Varron, nous donne des fêtes de Bacchus célébrées à Rome durant un mois une description que je n'ose reproduire, si voilée qu'elle soit par la plume austère du grand docteur.

" Le monde entier, dit encore d'Arras, se modèle sur l'image du ciel païen et la terre devient un vaste théâtre d'infamies."

Les pratiques les plus infâmes de la luxure sont tolérées par la conscience publique ; la philosophie dans Aristote et Épicure leurs donne même son approbation, et les poètes leur accordent une place d'honneur dans leurs chants licencieux.

Pendant ce temps, la superstition s'empare des esprits incrédules ; la dignité humaine est ravalée au rang de la brute dans la personne des esclaves, et la soif du sang dévore les entrailles de tout un peuple devenu le roi de l'univers.

L'athéisme, le polythéisme et le panthéisme se disputent les populations affolées qui, fatiguées des doctrines contradictoires de la philosophie, s'enfoncent de plus en plus dans l'abîme du matérialisme ou du scepticisme.

Cette dégradation morale eut pour effet de partager l'humanité en deux classes bien distinctes : les oppresseurs et les opprimés, les bourreaux et les victimes. La puissance devenue tyrannique n'avait d'autres règles que le caprice et la passion, et ce fut alors que l'on vit apparaître sur le trône du monde de véritables monstres, Néron, Tibère, Caracalla, etc., qui semblent avoir atteint et même dépassé les limites de la perversité humaine tout en personnifiant les vices de leur époque.

Les torches humaines des jardins du vatican ; l'incendie de Rome pour amuser les loisirs d'un empereur poète ; le Colisée, ce vaste abattoir des humains etc., resteront comme d'irrécusables témoignages de la barbarie romaine au milieu de la civilisation la plus raffinée.

Ainsi, l'humanité plongée dans les ténèbres ou ballotée au gré de toutes les erreurs ; la corruption des mœurs publiques devenue en quelque sorte vertueuse ; l'oppression du faible ; l'avilissement de la femme et l'infanticide ; l'esclavage inhumain, bestial, qui range au rang de la brute, au profit de quelques milliers de patriciens, des millions de malheureux, coupables le plus souvent d'avoir défendu leur patrie : voilà quelques-unes des horreurs qui ne donnent pourtant qu'une faible idée du monde païen abandonné à lui-même après une expérience de quarante siècles.

La raison humaine, comme la science de nos jours, a fait banqueroute, et sur les ruines de ses orgueilleuses espérances, sur les débris de la loi naturelle et sur les derniers vestiges d'une morale expirante, nous aimons, avec Socrate, à nous tourner vers le ciel et à proclamer la nécessité de la révélation.

D.-M.-A. MAGNAN, Ptre.

Décembre 1899, Fall-River, Mass.

Sentences aux instituteurs et aux institutrices

1° Un éducateur qui ne croit pas au péché originel, n'a pas une idée bien juste de la différence entre une école proprement dite et une école de cavalerie.

2° L'enfant qu'on n'élève pas pour Dieu est un enfant abandonné.

3° Pour l'éducation intellectuelle, il n'y a pas de règle fixe ; mais l'éducation morale et religieuse ne profite qu'autant qu'elle est donnée par l'exemple.—(*La Famille chrétienne.*)

La colonisation et les Canadiens-Français

Pour nous, en particulier, Canadiens-Français, la colonisation s'impose comme une nécessité patriotique, comme un devoir de race impérieux. Nous avons une mission rendue évidente par le développement inattendu et tout à fait surprenant de notre nationalité, et cette mission consiste à ne plus seulement garder comme un dépôt la langue et l'esprit français, dépôt sacré que nous ont transmis nos ancêtres, mais à les propager, à les fortifier et à leur assurer une place digne d'eux et de celle qu'ils occupent sur le vieux continent européen.

Il faut que la nationalité franco-canadienne compte et soit reconnue comme un élément important de la population américaine. Nous ne devons point assurément céder le pas à aucune nationalité étrangère ni reconnaître la prépondérance d'aucune d'elles. Cette prépondérance cherche à s'affirmer dans les États de l'Ouest par les Allemands et quelque peu dans les États de l'Est par les Irlandais ; sans contrarier cette prépondérance dans son ascension naturelle, nous devons tendre à assurer à notre nationalité un rang égal et un développement intellectuel qui en élève incessamment le niveau. Pour cela il faut autre chose que reporter indéfiniment nos regards vers les hauts faits de nos aïeux sans ajouter la moindre variante à un thème qui a été rassassé de toutes les façons. Nous n'avons guère eu d'yeux jusqu'à présent que pour les choses mortes, comme si le présent nous était étranger et que l'avenir ne nous intéressait d'aucune manière. Carressés et engourdis depuis le berceau jusqu'à la tombe par d'éternels refrains soi-disant patriotiques, passés aujourd'hui à l'état d'obsession, nous avons cru que nous pouvions nous contenter pour toujours de notre épopée nationale, et que tout avait été dit et fait pour nous à Carillon et sur les plaines d'Abraham.

Sans doute un peuple doit conserver religieusement le souvenir des belles pages de son histoire et les rappeler aux enfants de chaque génération successive, un peuple qui n'a pas le culte du passé est un peuple indigne de vivre car il ne lui reste aucune vertu pour les grandes actions futures, mais il ne faut pas que ce culte absorbe l'esprit tout entier, et le détourne de ses aspirations et de ses ambitions au détriment de l'énergie dont il a besoin pour accomplir ses destinées. Notre époque en est une d'action et malheur à qui retarde sur la route. Il ne pourra plus rejoindre ceux qui l'ont devancé et qui ont tout à faire eux-mêmes pour en rejoindre d'autres encore plus avancés qu'eux. La littérature elle-même est devenue agissante et vise en premier lieu à des résultats ; on le voit à chaque ligne écrite par les écrivains modernes, préoccupés avant tout d'arriver à des conclusions et d'indiquer des solutions, soit sociales, soit philosophiques ou scientifiques, dans des œuvres même en apparence de pure fantaisie.

Avoir les yeux sans cesse tournés vers le passé, et ne se souvenir que de son histoire, quelque glorieuse qu'elle soit, est le fait des peuples vieillies qui cherchent dans le passé une consolation à leur décadence ; mais cela ne saurait convenir à un peuple jeune, vigoureux, fécond, qui a devant lui un large avenir qu'il peut porter encore bien plus haut que le passé dont il s'honore. Nous, peuple jeune et vigoureux, ce n'est pas derrière, mais devant nous que nous devons regarder. Nous avons toute une carrière à remplir et des destinées à atteindre.

ARTHUR BUIES.

La guerre du Transvaal

La guerre se continue dans le sud de l'Afrique entre les Boers et les Anglais.

Nous publions ci-contre une carte du continent africain. Le Transvaal, la patrie des Boers, se trouve au sud-est de l'Afrique, au nord-est de la Colonie du Cap.

Voici quelques notes sur les Boers, qui intéresseront vivement nos lecteurs :

En 1652, la Compagnie néerlandaise des Indes établit quelques centaines de colons au Cap ; ils prospérèrent et s'augmentèrent, en 1685, de trois cents calvinistes français chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. L'amour de l'indépendance est la passion des Boers (prononcez *Bours*) ; au commencement du XVIII^e siècle, les abus d'autorité des gouverneurs hollandais du Cap les engagèrent à remonter vers le nord. Après avoir changé de maître plusieurs fois, la colonie du Cap resta définitivement au pouvoir des Anglais, en 1815. Pour fuir leur domination, les Boers, en 1836, commencèrent à émigrer. En 1840, ils se réfugièrent d'abord vers Natal ; mais, en ayant été repoussés, ils fondèrent l'Etat d'Orange, sur les plateaux qu'arrosent l'Orange et le Vaal. Vaincus en 1848 par les Anglais, à Boomsplats, la plupart des Boers franchirent le Vaal et fondèrent la république du Transvaal. En 1852, l'indépendance des deux Etats fut reconnue par les Anglais ; ceux-ci, en 1877, voulurent les placer sous leur protectorat ; mais cette tentative fut vigoureusement repoussée. et en 1884, les Boers obtenaient la complète autonomie pour les pays qu'ils occupaient et qui devinrent la république Sud-Africaine.

Les Boers, au nombre de 350,000 environ, ont conservé les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres. D'une grande simplicité de vie, ils habitent dans des *plaats* ou fermes. Ils se livrent surtout à l'élevage du bétail ; excellents chasseurs, rompus à la fatigue et aux exercices du corps, ils font d'intrépides soldats ; autant par leur courage que par leur prudence, ils ont forcé jusqu'ici les Anglais à les respecter.

Les riches mines d'or du Transvaal ont attiré un nombre considérable d'étrangers dans ce pays. La très grande majorité de ces étrangers sont des Anglais. Les Boers accueillent tous les étrangers qui veulent s'établir parmi eux, à la condition que les nouveaux venus se soumettent à leurs lois. D'après ces lois, les étrangers (*ullanders*) ne jouissent pas de tous les droits politiques accordés aux Boers *d'origine*. L'Angleterre a demandé au président Krüger d'accorder aux Anglais tous les privilèges politiques dont jouissent les Boers au Transvaal. Le gouvernement de Krüger a fait certaines concessions qui n'ont pas contenté le gouvernement anglais, de là, déclaration de guerre.

Les Boers ont refusé de se rendre à toutes les exigences de l'Angleterre, par prudence, suivant les journaux du Transvaal. Ces derniers affirment que les Boers ne veulent pas se laisser envahir, se laisser déborder par des éléments hostiles et permettre ainsi à des étrangers de détruire leur unité nationale.

Des hommes de l'importance du Très Honorable M. Morley, chef libéral anglais, de l'honorable Edward Blake, ancien chef libéral canadien, maintenant député de l'Irlande aux Communes de Londres, du professeur Goldwin Smith, d'Ontario, ont critiqué sévèrement l'acte politique de M. Chamberlain, ministre des affaires étrangères dans le cabinet anglais et auteur de la présente guerre.

Au point de vue de la province de Québec, maintenant que la guerre est déclarée, il est évident que nous devons prouver notre respect à la couronne britannique en ne faisant rien qui puisse nuire à l'Angleterre dans la présente campagne. Cela ne veut pas dire que les Canadiens-français doivent renoncer à leur liberté d'opinion, ni qu'ils doivent se désintéresser de la grande question constitutionnelle que cette guerre d'Afrique a fait naître au Canada.



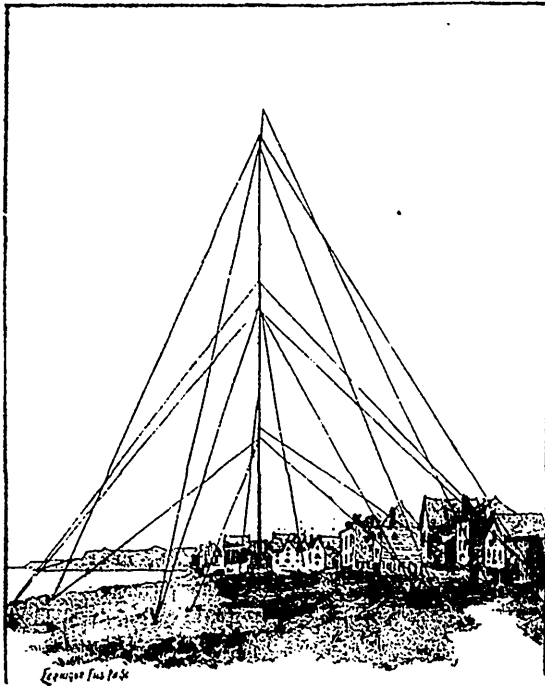
Chronique scientifique

Si l'on dépose tout doucement une pierre dans l'eau, elle y coule sans qu'il y ait agitation de la surface ; mais si on l'y jette brusquement, il se produit des ondulations circulaires qui vont s'élargissant, tout en diminuant de puissance à mesure qu'elles s'éloignent.

Des phénomènes analogues se passent en électricité : si un courant passe dans un conducteur, les alentours n'en sont pas sensiblement affectés ; mais si le conducteur est rompu en un point, l'électricité, quand sa tension est suffisante, passe brusquement d'un tronçon à l'autre sous forme d'étincelles, et alors il se produit dans le milieu ambiant des oscillations électriques qui se propagent à des distances considérables et dont on n'a pas encore mesuré les limites.

Voici le principe d'un télégraphe sans fils : La station expéditrice possède un condensateur disposé de telle sorte que l'on peut à volonté provoquer les étincelles.

La station réceptrice comprend un léger circuit dans le quel sont intercalés une pile, un appareil télégraphique quelconque et un radio-condensateur. Dès que la station expéditrice produit une étincelle, le circuit de la station réceptrice qui était coupé par le radio-conducteur se trouve fermé, le courant y circule et l'appareil télégraphique fonctionne ; un dispositif spécial donne à ce moment une secousse au radio-conducteur, et le circuit est coupé jusqu'au moment où une nouvelle décharge le rétablit.



LA TÉLÉGRAPHIE SANS FILS
(Grazure reproduite de l'Instruction Primaire)

M. Marconi et M. Ducretet ont imaginé des appareils qui permettent de télégraphier ainsi facilement. Au début, cela se faisait qu'à quelques centaines de mètres ; c'était une jolie expérience de laboratoire ; on a essayé de plus loin en plus loin ; à mesure, les appareils ont été perfectionnés avec le plus grand succès.

Un nouveau téléphone.— Un jeune savant de l'Université de Genève, M. Dussaud, vient d'inventer un nouveau téléphone des plus ingénieux, permettant aux interlocuteurs d'échanger des paroles sans avoir à se déranger pour se placer à portée de l'appareil.

"L'inventeur, dit *la Nature*, a obtenu ce résultat en équilibrant convenablement un nouveau transmetteur extra-sensible à charbon avec un récepteur comprenant quatre pôles et par suite quatre membranes vibrantes au lieu d'une seule comme dans les téléphones ordinaires. De plus, l'air ébranlé par ces membranes est recueilli des deux côtés de la membrane et non d'un seul côté ainsi que dans les appareils actuellement en usage." De cette façon, les vibrations des membranes vont se concentrer, au moyen de huit tubes, d'ailleurs très courts, dans un résonnateur ayant la forme et les dimensions de la cavité buccale.

Après avoir essayé son appareil à Genève, M. Dussaud vient de renouveler ses expériences à Paris, devant une nombreuse assistance. Les résultats obtenus ont été, chaque fois, des plus satisfaisants : tous les auditeurs qui se trouvaient dans une grande salle entendirent très distinctement, sans avoir besoin de s'approcher du récepteur, des airs joués et des paroles chantées devant le transmetteur placé dans une autre pièce.

Ce nouveau téléphone est appelé à rendre les plus grands services dans les administrations où les employés pourront téléphoner sans abandonner leur travail, ainsi qu'aux abonnés du théatrophone qui, quoique nombreux dans une même salle, pourront tous entendre une représentation. Presque au même moment un appareil à peu près semblable et donnant des résultats équivalents vient d'être présenté par un inventeur français, *M. Pierre Germain*, inspecteur des postes et télégraphes.

Moyen de reconnaître la falsification du thé.— Le thé est un produit dont la consommation a sensiblement augmenté depuis plusieurs années ; malheureusement cette substance, qu'elle nous vienne de Chine ou d'Angleterre, n'est pas dépourvue de toute falsification.

Voici un moyen préconisé par *la Science française* pour s'assurer de la pureté du thé noir ou du thé vert.

“ On colore le thé noir par du bois de campêche, et cette fraude se reconnaît à la couleur bleuâtre de l'infusion et à la coloration noire qu'elle prend quand on y ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique. La coloration du thé ordinaire en thé vert s'obtient avec le sel de cuivre, le chromate de plomb, le bleu de Prusse. On découvre la supercherie en mettant quelques gouttes d'ammoniaque : si la fraude existe, la coloration est bleue pour le sel de cuivre et le bleu de Prusse. Pour le chromate de plomb, on verse quelques gouttes d'iodure de potassium qui donne un précipité jaune abondant s'il y a eu falsification.”

Les moyens donnés ici sont assez simples pour être utilisés par toute personne désireuse de n'employer que du thé non falsifié.

La lanterne magique (1)

CANEVAS.—Un enfant d'une douzaine d'années a assisté chez ses parents à une séance de lanterne magique. Son père lui a enseigné le jeu de l'appareil, la place des différentes parties dont il se compose : miroir en métal, lampe, lentille, verres de couleur. A son tour, il explique dans une lettre à un ami le fonctionnement de cette lanterne qui n'a rien de magique, c'est-à-dire rien de surnaturel.

DÉVELOPPEMENT

Mon cher Gaston.

Hier, c'était la fête de notre grand-père. Le repas a été fort gai, comme tu penses, et, pour terminer la journée, on nous a donné une séance de lanterne magique.

Nous nous sommes tous réunis dans la plus grande salle de la maison ; on a fermé les volets ; un drap blanc a été étendu sur un des murs, la lanterne magique a été placée au fond de la pièce, et la représentation a commencé.

C'est avec des cris de surprise et d'admiration que nous avons vu apparaître tour à tour des images de monuments, d'animaux, de plantes curieuses, et surtout les principales scènes des contes de fées : *Riquet à la Houppe*, *Barbe-Bleue*, *le Chat botté*, etc.

Mes petits frères étaient émerveillés et n'en demandaient pas davantage : mais moi, qui suis plus curieux et qui désire m'instruire, j'ai prié mon père de vouloir bien m'expliquer le fonctionnement d'un appareil qui nous montrait de si belles choses.

Il s'est empressé de me satisfaire : “ Tu vois cette grande boîte, m'a-t-il dit, j'y ai placé une lampe, et en arrière de cette lampe un miroir en métal de forme concave, c'est-à-dire creux vers le milieu, qui réfléchit la lumière de la lampe, et, en avant de la

(1) Reproduit de l'*Instruction primaire*.

lampe, une lentille convexe, c'est-à-dire un morceau de verre bombé sur les deux faces, qui grossit les objets. Les choses étant ainsi disposées, j'ai glissé entre la lampe et la lentille des morceaux de verre minces où des figures étaient peintes avec des couleurs transparentes. Éclairées par la lampe en passant par la lentille, ces figures se sont reproduites en grand sur le drap de la muraille et vous ont donné le spectacle qui vous a tant divertis."

En écoutant ces explications, je me suis parfaitement rendu compte des projections lumineuses que notre instituteur emploie quelquefois dans son enseignement et qui sont produites par un procédé analogue.

Ton bon camarade,

ALBERT.

AU COIN DU FEU

Le petit mousse noir

Sur le grand mat d'une corvette,
Un petit mousse noir chantait,
Disant d'une voix inquiète,
Ces mots, que la brise emportait :
Ah ! qui me rendra le sourire
De ma mère m'ouvrant ses bras ?
Filez, filez, ô mon navire ;
Car le bonheur m'attend là-bas.

Quand je partis, ma bonne mère
Me dit : " Tu vas sous d'autres cieus.
De nos savanes la chaumière
Va disparaître de tes yeux :
Pauvre enfant ! si tu savais lire,
Je t'écrirais souvent hélas !"
Filez, filez, ô mon navire,
Car le bonheur m'attend là-bas.

On te dira dans le voyage
Que pour l'esclave est le mépris ;
On te dira que ton visage
Est aussi sombre que les nuits ;
Sans écouter, laisse-les dire,
Ton âme est blanche, eux n'en ont pas.
Filez, filez, ô mon navire,
Car le bonheur m'attend là-bas.

Ainsi chantait sur la misaine,
Le petit mousse de tribord.
Quand tout à coup le capitaine
Lui dit en lui montrant le port :
" Va mon enfant, loin du corsaire,
Sois libre, et fuis des cœurs ingrats.
Tu vas revoir ta pauvre mère,
Et le bonheur est dans ses bras. "

X.

Berceuse

Toi dont l'âme à peine éclose
—Petit ange aux yeux si doux—
Se berce en un songe rose,
Dors en paix sur mes genoux.

Comme un rayon de l'aurore
Empourprant l'azur du ciel,
Ton front serein porte encore
Le sceau du souffle immortel.

Tes yeux sont pleins de sourires,
Ta lèvre ouverte aux baisers,
Et si parfois tu soupîres,
Tes pleurs sont vite apaisés.

Près de nous ta vie est douce :
Pour épargner à tes pas
La plus légère secousse,
Vers toi se tendent nos bras.

Enfant, plus tard, sur la terre,
Tu marcheras ton chemin,
Peut-être loin de ta mère,
Et sans l'appui de sa main.

Alors, le long de la route,
Si ta force fait défaut,
Dans la crainte ou dans le doute,
Lève tes regards en haut.

Dieu sur nous veille sans cesse.
Et, quand tu prieras vers lui,
Sois certain que sa tendresse
Te prêtera son appui.

Ta paupière reste close,
Petit ange aux yeux si doux ;
Bercé dans un songe rose,
Dors en paix sur mes genoux !

NAPOLEON LEGENDRE.



LE COIN DES ENFANTS

NOËL DES ENFANTS

A Bethléem avant l'aurore,
 J'avais suivi d'humbles bergers :
 L'ombre sur nous tombait encore,
 Mais que nos pas étaient légers !
 Nous approchons de cette crèche,
 Pour notre cœur oh ! quel moment !
 Là, sur un peu de paille sèche,
 Jésus repose doucement.

Après de vous, mon divin Maître,
 Quel autre objet peut me charmer ?
 Il est si doux de vous connaître,
 Il est si doux de vous aimer !

Heureux bergers, à vos louanges,
 Jésus sourit en s'éveillant !...
 Offrez vos dons au Roi des anges,
 Qui vous bénit en les voyant.

Moi je n'ai rien, rien sur la terre,
 Rien à donner à mon Sauveur !...
 Marie, alors, avec mystère,
 Me dit : Tu peux donner ton cœur !...

(La Lyre Infantine).

Calculs et problèmes amusants

3°. Comment se fait-il que, si l'on multiplie le nombre 1 2 3 4 5 6 7 9 par 9 ou les multiples de 9 jusqu'à 81 compris, on trouve toujours un produit composé des mêmes chiffres ?— Dire à l'avance quel sera le chiffre qui compose le produit.

Solution.— Quand on multiplie 1 2 3 4 5 6 7 9 par 9, c'est comme si on le prenait dix moins une fois; faire ce produit revient donc à faire la soustraction :

$$\begin{array}{r}
 1\ 2\ 3\ 4\ 5\ 6\ 7\ 9\ 0 \\
 \underline{1\ 2\ 3\ 4\ 5\ 6\ 7\ 9} \\
 1\ 1\ 1\ 1\ 1\ 1\ 1\ 1
 \end{array}$$

La différence se compose nécessairement d'unités, puisque l'on est conduit à inscrire sous chaque chiffre le chiffre inférieur d'une unité; il y a exception pour les deux derniers chiffres à droite : sous le 0 du plus grand nombre se trouve un 9 qui, par la soustraction donnera 1 de retenue. C'est pourquoi le multiplicande ne peut pas contenir le chiffre 8.

Cela posé, quand on multipliera 1 2 3 4 5 6 7 9 par 5 fois 9 par exemple, on obtiendra un produit 5 fois plus grand, ou un nombre composé de 5.

De même, si l'on multiplie le même nombre par 54 qui est 6 fois 9, on trouvera un produit composé de chiffres 6.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

Fèves et Vieilles filles

(Souvenirs d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul.)

Voilà un titre bien propre à faire naître dans les esprits tout un monde d'idées plus que prosaïques. Cependant il n'en est rien. Au contraire, ce titre rappelle au souvenir de la Conférence Jésus-Ouvrier l'une des démarches les plus délicates qui aient jamais été faites par un de ses membres.

Voici l'histoire.

Au fond d'une cour encombrée de la rue St-Joseph, à Québec, dans une maison basse et humide, demeuraient deux vieilles filles minuscules, à formes anguleuses, d'une maigre ascétique et d'un caractère très bizarre. Elles avaient peur de tout : du monde, du vent et du feu.

Chose assez extraordinaire, elles s'approprièrent très vite aux manières polies et tout à fait charitables des jeunes visiteurs de la Conférence.

On était en avril. Quand arriva le mois de juin, la chaleur menaça de devenir insupportable sous le toit des vieilles filles. Aucun vent n'y arrivait et le soleil dardait sans pitié ses rayons ardents sur la mince couverture de la maisonnette.

L'un des visiteurs, caractère original, s'avisait de procurer un peu d'ombre à ses chères administrées.

Un lundi soir, à la Conférence, il demanda vingt-cinq centins, voulant, disait-il, acheter des fèves pour ses vieilles filles. Sa demande fut accueillie par de bruyants éclats de rire.

Des vieilles filles, des fèves, tout cela en pleine chaleur de juin, imaginez !

Le demandeur de fèves ne perd pas contenance, loin de là. Prenant une pose presque théâtrale, il dit : " Chers confrères, vous ne m'avez pas compris. Ce ne sont pas des fèves pour faire de la soupe, mais non ! ce sont des fèves rameuses.

— Des fèves rameuses ?

" Mais oui, des fèves rameuses que je veux semer au bas des fenêtres de la maisonnette. Ces fèves, elles pousseront, elles RAMERONT, puisqu'on les appelle des fèves rameuses, elles rameront jusqu'au toit. Et de cette façon nous procurerons un peu d'ombre à nos pauvres vieilles filles. Après tout, des vieilles filles, c'est du monde, il faut en avoir pitié, comme des autres. "

Le jeune chevalier prononça ces dernières paroles d'un ton si convaincu, qu'elles furent accueillies par les applaudissements de toute la Conférence.

Cinquante centins furent votés de suite pour acheter des fèves rameuses.

Je passerai sous silence avec quels soins, quelle tendresse, je devrais dire, les fèves rameuses furent semées, cultivées, protégées jusqu'à ce qu'elles couvrirent entièrement les fenêtres de l'humble logis. •

Mais les meilleures choses ont le pire destin. C'est tellement vrai, qu'au mois de décembre de la même année, c'était aux environs de Noël, les deux visiteurs et le président de la Conférence furent invités, par une lettre d'avocat, à aller rencontrer les deux vieilles filles devant son Honneur le Recorder de Québec.

Que s'était-il passé ?—C'est ce qui me reste à dire, et je termine.

Les deux sœurs avaient peur du feu, nous l'avons vu il y a un instant. Aussi, se laissaient-elles littéralement geler par le froid vif de décembre.

Le jeune visiteur si original, que nous connaissons, le héros des fèves rameuses, eut une idée lumineuse, d'après lui. Il se proposa de donner une *leçon de choses* aux deux vieilles filles récalcitrantes.—Une fois la semaine, les jeunes gens avaient l'habitude d'aller scier, fendre et rentrer le bois des pauvres personnes.

Un soir, ils s'y rendirent comme à l'ordinaire. Le visiteur que nous savons avait l'air tout chose, et son compagnon ne disait pas un mot. Le premier s'assoit devant le poêle, qu'il remplit complètement de bois sec, malgré les protestations des deux sœurs. " Je veux vous prouver, leur dit-il amicalement, que vous avez tort de vous laisser souffrir de froid : qu'il n'y a aucun danger de chauffer un poêle quand besoin il y a. "

Bref, l'attisée ronfla tant et si bien que les plaques du poêle passèrent du plus beau noir au rouge vif ; en même temps le tuyau prenait feu.

Quelle scène !

L'aînée des vieilles filles s'évanouit et l'autre crie au secours. Les deux jeunes gens sont dans un profond embarras, et regrettent amèrement leur louable échaffourée. Ils tiennent bon, néanmoins, et ne quittent la maison que lorsque tout danger d'incendie est disparu.

Voilà pourquoi, le lendemain à dix heures, le président recevait un papier timbré lui annonçant que deux des membres de la Conférence Jésus-Ouvrier étaient accusés de violation du domicile : dans le même document ils étaient aussi qualifiés d'incendiaires.

Heureusement que l'avocat des demandresses était un très honnête homme ; l'affaire fut réglée à l'amiable.

Mais depuis ce jour, la Conférence Jésus-Ouvrier n'a jamais plus consenti à s'occuper des vieilles filles.—C.-J. M.

Références utiles

Compagnie Chinic, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

Librairie Sainte-Anne.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagaoc et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.—Livres de comptes ; Reliures de luxe ; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

Arthur Lavigne & Cie.—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

Ed. Marcotte, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec. - Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école.

G. A. Lafrance, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités : reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux maladies : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Cais-e de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2000 on \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

Oct. Plante & Fils.—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la maison Oct. Plante & Fils, électriciens et plombiers, No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

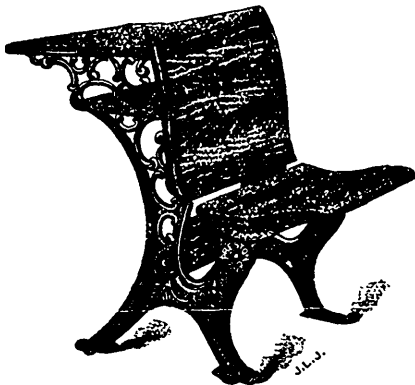
J.-E. Livernois.—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts : Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau : coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviabiles. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la maison Livernois à nos lecteurs et les prions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

Delage & Gauvreau.—Voilà un magasin parfaitement organisé.—Spécialités : Confection de costumes de Dames et habits pour Messieurs. — Fournitures scolaires de premiers choix.—Importations de Marchandises de 1ère classe. — Les familles de la ville trouveront chez M. V. Delage & Gauvreau un accueil bienveillant.

A.-J. Caron.—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, pardessus en feutre et en drap claqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

Ameublement scolaire

Rien ne doit être laissé au hasard dans l'ameublement d'une école. C'est pourquoi nous recommandons spécialement *The Canadian office and school furniture Co., Lt.* Pendant cinq années consécutives, cette maison a fourni les écoles publiques de Toronto. Elle vient de s'acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500.00 pour pupitres fournis à ses écoles.



La commission scolaire de Moncton, N. B., lui a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Les prix de cette maison défient toute concurrence. Elle donne satisfaction à tout le monde.

Le pupitre **Ball-Bearing** que cette maison offre est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez le catalogue et adressez vos commandes à :

The Canadian Office and School

Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.

BIBLIOGRAPHIE

DIALOGUES SUR LE CATÉCHISME DE QUÉBEC, à l'usage des jeunes garçons, par l'abbé A. Luche, S. S.—Publié par la librairie Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal.

Toutes nos félicitations à l'auteur pour son utile et agréable travail. Nous recommandons cette brochure aux instituteurs et aux institutrices.

LES FLEURS DE LA CHARITÉ.—Cette jolie revue vient d'atteindre sa quatrième année. Nous nous réjouissons du succès de l'ancienne "Bibliothèque canadienne-française." Les instituteurs et les institutrices recevront gratuitement un abonnement s'ils trouvent quatre abonnés. Adresser : "Les Fleurs de la Charité," 62, côte d'Abraham, Québec. Prix de l'abonnement : 50 cts.